

LE JOURNAL

de Saint-Germain



Bimensuel • numéro 497 • jeudi 9 novembre 2006

La Ville sur l'internet: www.saintgermainenlaye.fr

CUISINES W.F
www.cuisineswf.com
01 58 21 09 77
01 58 21 09 77

Cœur de Ville

Fontaine : le mariage de la technologie et de l'esthétique

La place du Marché-Neuf sera dotée d'une fontaine "sèche", c'est-à-dire avec un bassin souterrain. Ses trente-trois jets d'eau dessineront des chorégraphies aquatiques très esthétiques.

L'avancement des travaux sur la place du Marché-Neuf a déjà permis le retour d'une partie du marché sur son site naturel.

►►Pages 10 et 11



La fontaine avec jeux d'eau de Saint-Germain-en-Laye offrira d'esthétiques chorégraphies aquatiques (ici, à Chartres).

Rythmes scolaires

Tous en classe le mercredi matin

Du CP au CM2, tous les élèves des écoles de Saint-Germain-en-Laye auront classe le mercredi matin; ainsi en a décidé l'inspecteur d'académie. Les familles seront réunies pour profiter ensemble du samedi et du dimanche. Le bon sens l'a emporté!

►►Page 7

Soleils d'Or

Désignez vos candidats

Vous avez jusqu'à la fin du mois pour désigner les Saint-Germainois qui méritent, selon vous, de recevoir un Soleil d'Or. Un bulletin est inséré dans ce numéro. Il vous suffit ensuite de le glisser dans une urne. Vous pouvez aussi voter par courrier et par internet.

►►Page 8

Il n'y aura pas d'autoroute dans la forêt!



Notre forêt est sauvée! Le tracé retenu par le ministre pour prolonger l'autoroute "Francilienne" (A 104) épargne notre "poumon vert", dont le classement en forêt de protection va pouvoir être relancé.

►► Page 5

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

A VENDRE APPARTEMENTS

LIBRES OU OCCUPÉS

SPECIAL INVESTISSEUR
derniers appartements occupés

Dans un magnifique parc
40/42^{ème} rue des Ursulines
du studio au 5 pièces occupés



Belles vues dégagées
18/20 rue Félicien David
du studio au 6 pièces duplex



GÉRER SAS au capital de 101 306 € - 13, bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS - 01 58 00 99 66 RCS Paris - Code APE 703 C - Cartes professionnelles PARIS 6 4819 - 1 10383 - Garanties C3 Assurance 88, rue de la Bûche - 75008 PARIS - Document non contractuel



GÉRER

Une société de BNP PARIBAS

GÉRER 19, RUE DE BERRI-PARIS VIII^{ème}

Information et vente

0 810 508 508

Sommaire

N° 497 - 9 novembre 2006

2 ► Saint-Germain à la Une. Le futur tracé de la Francilienne (A104) évite la forêt de Saint-Germain.

3 ► Actualité. Éditorial. Agenda.

4-5-6 ► Actualité. Les créateurs au Manège Royal.

7 ► Actualité. Rythmes scolaires : le bon sens l'emporte !

8 ► Actualité. Désignez vos Soleils d'or.

9 ► Loisirs.

10-11 ► À la Une. Des chorégraphies aquatiques.

12-13 ► Loisirs. Sports/PSG.

14 ► Publicité.

15 ► Jeunes.

16 ► Vie locale. Libres opinions.

17 ► Économie.

18 ► Carnet.

19 ► Courrier des lecteurs.

20 ► Actualité. Les artisans d'art restaurent le patrimoine.

Une question sur la distribution du Journal de Saint-Germain ?

Info distribution : 01 30 87 20 37

LE JOURNAL de Saint-Germain

16, RUE DE PONTOISE
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Tél.: 01 30 87 20 70
Fax: 01 30 87 20 75

Directeur de la publication
Emmanuel Lamy

Administration et Portage
Tél.: 01 30 87 20 37 (24 h/24)

Secrétariat de rédaction-révision
Roger Le Quéré

Photographies
Jacques Paray

Publicité
CMP - Tél.: 06 11 59 05 32

Distribution
Adrexo - Tél.: 01 39 75 51 93

Impression
Imprimerie de Compiègne
Zac de Mercières
60200 Compiègne
Tél.: 03 44 30 51 00
Papier 100 % recyclé
Tirage: 26 000 exemplaires
ISSN: 0293-8278

▲ Le tracé de la Francilienne déjà contesté ▲ Moins de vacance immobilière à Saint-Germain-en-Laye ▲ La préservation des logements sociaux rue de Tourville ▲ Rythmes scolaires : retour au mercredi matin travaillé ▲ Le centre d'accueil pour SDF rénové ▲ Les chiffres de la délinquance à Saint-Germain-en-Laye.

“Le ministère des Transports vient de rendre public le tracé retenu pour boucler le troisième périphérique parisien [Ndlr : la Francilienne ou A104] entre Méry-sur-Oise et Orgeval”, annonce **Le Parisien**. “Ce tracé, évite la forêt de Saint-Germain, et passe par Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Carrières-sous-Poissy et Poissy” (lire aussi la page 5 pour le tracé détaillé).

“À l’annonce de la nouvelle, le Copra, le collectif pour la protection des riverains de la A104, prépare la riposte. Celle-ci sera à la fois physique et judiciaire. Il y a quelques semaines, plusieurs centaines de voitures ont paralysé, à son appel, une partie du département grâce à une opération escargot.”

“L’autre volet de l’offensive sera plus feutré. Il se déroulera devant les tribunaux.”

• À l’occasion d’un article sur “les aides financières (subventions de l’ordre de 5000 euros, abattements fiscaux et primes) que l’État accorde aux propriétaires pour rénover des appartements en mauvais état ou vacants à travers le Pact-Arim”, le quotidien précise que “finalement, le centre-ville de Saint-Germain-en-Laye ne serait pas le réservoir de logements vacants et insalubres que l’on pouvait craindre”.

“L’étude sur l’état du parc immobilier, commandée par la mairie et qui s’achève en ce moment, révèle quelques surprises. Le taux de vacance ne serait que de 4 à 4,5 %, alors qu’il y a un an le maire de Saint-Germain-en-Laye redoutait des chiffres de 10 %.”

• Le quotidien indique par ailleurs que “Emmanuel Lamy vient d’apprendre que vingt-trois logements sociaux situés rue de Tourville et qui appartiennent au groupe Charbonnages de France, pourraient passer au privé.”

“Ce qui fait bondir l’édile, qui se bat pour “préserver les logements sociaux” et qui vient d’envoyer une lettre à Jean-Louis Borloo, le ministre de la Cohésion sociale :

“On pouvait attendre qu’un établissement public respecte les directives gouvernementales et revende ses biens à un organisme social !”

“Rebondissement dans l’affaire des rythmes scolaires”, annonce **Le Courrier des Yvelines**. “Ballotés entre le samedi et le mercredi, les enfants de huit écoles de Saint-Germain-en-Laye vont finalement revenir au rythme scolaire qu’ils connaissaient l’année dernière, à savoir le mercredi matin.”

“Un arrêté a été pris en ce sens par l’inspecteur d’académie Joël-René Dupont juste avant les vacances de la Toussaint.”

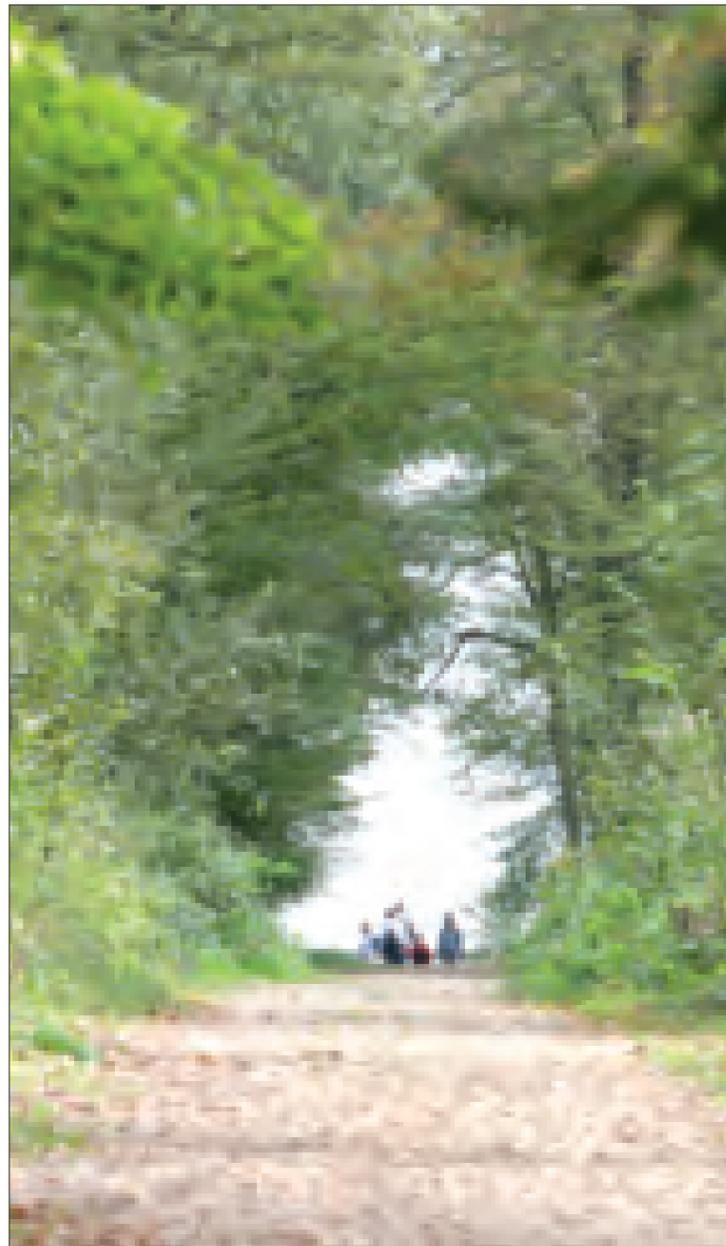
“Notre souci, c’est que la communauté scolaire se ressoude et que nous n’ayons plus à nous soucier que de la pédagogie de nos enfants”, a déclaré Emmanuel Lamy.”

• L’hebdomadaire, qui revient également sur le futur tracé de l’A104, rapporte pour sa part : “En choisissant le tracé vert, cela revient à choisir le rouge dans le Val-d’Oise et le rouge de Carrières-sous-Poissy à Orgeval.”

“Seules les communes de Chanteloup, Andrézy, Maurecourt sont épargnées mais de l’autre côté, Achères se trouve touchée de plein fouet.”

Le maire d’Achères reconnaît toutefois qu’avec “le passage sous la Seine (le tunnel qui passe sous le fleuve depuis Achères vers Carrières-sous-Poissy), le ministre propose “une nouvelle donne”. Une avancée à mettre selon lui au crédit de la “bagarre menée par Achères”.

• Le journal signale par ailleurs que “d’importants travaux de rénovation vont être engagés par la Ville



Le tracé retenu par le ministre des Transports pour boucler la Francilienne (A104) évite la forêt de Saint-Germain.

de Saint-Germain-en-Laye dans le centre d’accueil pour SDF de la Maison Verte”.

“Ce sont surtout les conditions d’accueil de ce centre de jour et d’urgence qui vont être repensées.”

Le Figaro, qui publie les chiffres de la délinquance dans plu-

sieurs villes du département des Yvelines en 2005, indique qu’à

Saint-Germain-en-Laye, le taux de criminalité (les crimes et les délits) est inférieur à 60 pour 1000 habitants (chiffre inférieur à la moyenne nationale qui est de 83 pour 1000).



Suite à une décision de l’inspecteur d’académie prise juste avant les vacances de la Toussaint, toutes les écoles primaires reviennent au mercredi matin travaillé.

LISSAC
OPTICIEN

LINDBERG COM
En exclusivité

33, rue du Vieux Marché (à droite des Cinémas)
Saint-Germain-en-Laye - Tél : 01 30 61 22 98
gcombalat@msn.com

Sur l'agenda saint-germanois...

- ▲ **Jeudi 9 novembre**
 - À 21h, à l'Hôtel de Ville (16, rue de Pontoise), réunion du conseil municipal. Les séances sont publiques et ouvertes à tous.
- ▲ **Vendredi 10 novembre**
 - De 13h30 à 17h, au centre administratif, 86-88, rue Léon-Désoyer, permanence d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat. **Contact : 01 30 87 23 40**
- ▲ **Samedi 11 novembre**
 - À 9h45, sur l'esplanade du château (Domaine national), rassemblement avant de gagner en cortège le Monument aux Morts pour commémorer l'Armistice de 1918.
 - De 11 h à 20 h, au Manège

Royal, salon des créateurs. Grande exposition-vente d'objets de décoration et d'accessoires. Entrée libre.

- ▲ **Dimanche 12 novembre**
 - De 10h à 18h30, au Manège Royal, salon des créateurs. Grande exposition-vente d'objets de décoration et d'accessoires. Entrée libre.
- ▲ **Lundi 13 novembre**
 - À 20h30, la bibliothèque multimédia, rue Henri-IV, lecture-spectacle : "Nous ne sommes pas séparés". Coproduction : Maison de la poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines et Cie Zéro Théâtre. Mise en scène : Benoît Théberge. Cette lecture-spectacle sera suivie d'un entretien avec l'écrivain Henry Bauchau (*Edipe sur la route, Antigone...*).

Cette manifestation est organisée dans le cadre de PoésYvelines 2006, semaine des poètes, initiée par le conseil général et organisée par la Maison de la poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

- ▲ **Mardi 14 novembre**
 - À 20 h, salle multimédia de l'Hôtel de Ville, conférence de Nicolas Baverez, historien et économiste, à l'invitation du Rotary-Club de Saint-Germain. Inscription impérative au 01 30 87 20 30.
 - À 15h et 20h30, au cinéma C2L (25, rue du Vieux-Marché), cycle "Connaissance du monde" avec un film de Patrick Moreau : *Au fil du Saint-Laurent*.
- ▲ **Jeudi 16 novembre**
 - À 20h30, à la salle multimédia de l'Hôtel de Ville, soirée Projet Jeunes sur le thème du Cambodge.
- ▲ **Vendredi 17 novembre**
 - De 11 h à 12h, "Allô Monsieur le Maire".
 - De 10h à 19h, à la Maison des Associations (3, rue de la République), vente artisanale de Noël des Chemins de l'Éveil.
- ▲ **Samedi 18 novembre**
 - De 10h à 18h, à la Maison des Associations (3, rue de la République), vente artisanale de Noël des Chemins de l'Éveil.
 - De 14h à 18h, opération Portes ouvertes au Relais assistantes maternelles (RAM), sur la dalle du centre commercial du Bel-Air.
 - À 14h, à la salle Jacques-Tati, assemblée générale annuelle des Amis du Vieux Saint-Germain.

- ▲ **Vendredi 24 novembre**
 - Parution du *Journal de Saint-Germain*.
 - *Jazzhaudehore*, à La Forestière (1, avenue Président-Kennedy), avec les trois voix féminines des Sweet System.
- ▲ **Samedi 25 novembre**
 - De 14 h à 18h30, au Manège Royal, vente de Noël de la paroisse Saint-Germain.

ÉDITORIAL
L'avenir de nos enfants
par Emmanuel Lamy

À l'issue d'un débat public marqué par l'intimidation et l'obstruction à l'égard de ceux qui soutenaient le tracé "rouge" (et sa variante "verte" passant par Achères) que l'on a tenté d'empêcher de s'exprimer, le ministre Dominique Perben a pris une décision courageuse et logique en choisissant un tracé qui épargne la forêt de Saint-Germain avec une double traversée de la Seine à Achères, dont l'impact sera réduit pour cette commune, comme nous l'avions demandé.

Notre forêt se voit donc reconnaître comme "poumon vert" nécessaire à l'équilibre de l'ouest parisien. Je rappelle que, refusant d'opposer les hommes à la nature, nous avons pris la tête de la mobilisation contre les tracés qui auraient mutilé la forêt, forts du soutien de près de six mille signatures.

Le choix du ministre de l'Équipement en faveur du tracé "rouge/vert" montre que nos arguments ont été entendus : la forêt est préservée et va pouvoir maintenant être classée en "forêt de protection", et le prolongement

de la Francilienne, si nécessaire à notre développement économique, va enfin pouvoir être engagé, alors même que le conseil régional d'Île-de-France nous refuse toujours le prolongement de la ligne de chemin de fer de Grande-Ceinture!

C'est également l'inquiétude sur l'avenir de nos enfants qui a conduit les fédérations de parents d'élèves de notre ville, unanimes, à me demander de réunir les huit conseils d'écoles concernés par la remise en cause, en septembre dernier, de leurs rythmes scolaires. Les résultats de ces votes ayant fait apparaître une très large majorité pour demander le report du samedi matin au mercredi matin travaillé, l'inspecteur d'académie vient de décider, avec bon sens, de revenir à cet aménagement du temps scolaire, à l'issue des vacances de la Toussaint.

Désormais l'esprit libre, la communauté scolaire va pouvoir tourner la page et se consacrer à l'éducation de nos enfants.

L'avenir de Saint-Germain-en-Laye est inséparable de celui de nos enfants.

"Allô Monsieur le Maire"

Vous désirez contacter directement Emmanuel Lamy ? C'est très facile : votre maire vous répond en direct pendant une heure, ou plus si nécessaire.

"Allô Monsieur le Maire" vous donne rendez-vous chaque premier et troisième vendredi du mois, de 11 h à 12h.

Il suffit de composer le : **0 800 078 100** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez aussi appeler le maire hors de ces périodes ou prendre rendez-vous avec lui en téléphonant au : **01 30 87 20 10**.

SUBLIM ET VOUS

Monsieur et Madame

Même de plus belle que de Noël, prenez-vous 7 heures d'attente auparavant en été, en hiver... profitez plus qu'un dimanche.

- Mâles • femelles • tous les âges • tous les types
- Mâles • femelles • tous les âges • tous les types
- Mâles • femelles • tous les âges • tous les types

Consultez nos sites sur internet pour participer
Consultez nos sites d'inspiration

Consultez nos sites pour une première expérience unique !!!
Consultez nos sites, réservez vos dates

Laura Comari
10 rue de l'Église d'Orléans - 78100 Saint-Germain-en-Laye
01 30 87 20 10

Venez vous entretenir avec le maire dans votre quartier

Emmanuel Lamy reçoit individuellement tous les Saint-Germanoises qui le désirent, directement dans leur quartier, au cours d'un entretien personnel sans rendez-vous. Six permanences seront programmées dans les quartiers. La deuxième permanence, pour les habitants du quartier du Bel-Air, aura lieu le mercredi 15 novembre, de 17h30 à 19h30, au club de bridge, rue Saint-Léger. Les dates suivantes vous seront communiquées ultérieurement.

Réunion de la Saint-Eustache
au Nouvel Hôtel de Ville
Dimanche 21 novembre 2006

Vous êtes invités par votre City Council Manager
Richard Thompson. Il souhaite de voir, avec vous, les
195€ et 200€ de récompenses. Célébrer un siècle
de la ville de Saint-Germain-en-Laye et ses habitants.

195€

Participation et réservation
01 39 10 16 16

18-21 rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Réservez vos places à temps car elles sont limitées.

OFFRE EXCEPTIONNELLE SUR LES FENÊTRES

AUGU Formetures

Une palette de bois, de métal, de l'innovation

- Rénovations d'habitat ancien
- Contrôle d'états immobiliers et énergétiques
- Fenêtres et volets PVC, bois, aluminium
- Vitraux à vitre
- Persiennes, rideaux, automatismes
- Portes de garage, automatismes
- Stores latéraux, stores motorisés
- Portes blindées (PCV), coffres forts
- Stores et vitrocristallins
- Systèmes d'alarme

01 34 51 72 84

Deuxième adresse depuis 1984

104 rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Autonomie, indépendance, qualité, savoir-faire, expertise

01 30 87 20 10 - **01 30 87 20 10** - **01 30 87 20 10**

Ce week-end

Les créateurs tiennent salon au Manège Royal

Le Manège Royal accueille le samedi 11, de 11h à 20h, et le dimanche 12 novembre, de 10h à 18h30, un salon résolument "tendance" dont l'entrée est libre.

Une cinquantaine d'exposants seront présents. Ils s'illustreront dans les domaines de la décoration intérieure, de la mode et de ses accessoires.

Découvertes, surprises, coups de cœur seront les maîtres mots de la manifestation. Formes, couleurs, matières utilisées à contre-emploi ou de manière surprenante, les visiteurs ne devraient pas regretter leur déplacement.

Ils pourront découvrir des meubles de "récup" transformés et associés à des matières aussi insolites que du galuchat, des coquilles d'œuf, des photos, des luminaires en béton ou en fer forgé associés à du papier népalais, des tableaux en textile unissant diverses matières, des créations de papier, de la dentelle



revisitée, des chapeaux aériens, un torque végétal...

Trois Saint-Germainois seront présents parmi les céramistes : Sabine Allain sculpteur en terres cuites patinées, Micha Amyuni avec sa faïence contemporaine au style japonais et Jacques Dallier et ses objets utilitaires en grès si décoratifs.

Vente artisanale de Noël des Chemins de l'Éveil

L'association saint-germainoise Les Chemins de l'Éveil organise sa traditionnelle vente artisanale de Noël dans la salle des Arts de la Maison des Associations (3, rue de la République), le vendredi 17 novembre, de 10h à 19h, et le samedi 18 novembre, de 10h à 18h.

Au fil des stands, le public trouvera du linge de maison, des jeux et des jouets, des décorations pour le sapin de Noël, des pâtisseries et confitures...

Le produit de cette vente participera au financement de la Maison d'accueil spécialisée pour jeunes adultes handicapés que l'association va ouvrir à Poissy.

Depuis 1996, Les Chemins de l'Éveil gèrent l'institut médico-éducatif qui accueille en externat les enfants polyhandicapés.

Anniversaire de l'Armistice

Saint-Germain-en-Laye fête le 88^e anniversaire de l'Armistice le samedi 11 novembre 2006.

À 9h45, rassemblement sur l'esplanade du château et départ pour le Monument aux Morts.

À 10h, commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts (parc du château, Domaine national) avec la participation d'un détachement d'honneur du 526^e bataillon du Train de Saint-Germain-en-Laye et de la Musique régionale d'Île-de-France.

À 11h, la célébration religieuse du souvenir sera assurée cette année par la communauté protestante, au temple de l'église réformée, (1, avenue des Loges), en présence des autres communautés religieuses.

24 et 25 novembre

Collectes alimentaires

L'association *L'Arbre à Pain*, centre de distribution alimentaire à Saint-Germain-en-Laye, participe à la collecte nationale en faveur de la Banque alimentaire. Les bénévoles de l'association seront présents aux supermarchés *Atac* et *Champion* de Saint-Germain-en-Laye, ainsi qu'au supermarché *Lidl* de Chambourcy, le vendredi 24 et le samedi 25 novembre.

Cette collecte est un moment-clé dans la vie de *L'Arbre à Pain* qui aide les personnes en difficultés envoyées par les services sociaux.

Les distributions ont lieu toute l'année, le samedi matin et le lundi après-midi.

• **Contact (vendredi matin) : tél. 01 30 61 41 17.**

Les bénévoles du Lions-Club de Saint-Germain aident également la Banque alimentaire en collectant des denrées (pâtes, riz, légumes secs, conserves, huiles, aliments pour bébé, produits d'hygiène quotidienne...) au magasin *Monoprix* de la rue de Pologne, le vendredi 24 et le samedi 25 novembre.

Dans nos rues

Les illuminations de Noël arrivent

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Les rues de notre ville seront illuminées à cette occasion à partir du vendredi 1^{er} décembre.

Pour permettre l'installation des décors lumineux par le service municipal de la voirie, le stationnement des véhicules sera provisoirement suspendu sur certains axes. L'accès des riverains, des véhicules de secours et d'incendie sera maintenu à tout moment.

Au Bel-Air, sur les boulevards Charles-Gounod et Hector-Berlioz, le stationnement des véhicules a été interdit sur 10 mètres au niveau des candélabres d'éclairage public jusqu'au mercredi 8 novembre, de 8h30 à 16h30.

Dans les avenues Maréchal-Foch (entre la place Vauban et la rue

d'Ayen) et Gambetta, le stationnement des véhicules sera interdit jusqu'au lundi 20 novembre et rétabli au fur et à mesure de l'avancement du montage.

Dans les rues des Louviers, Danès-de-Montardat, du Vieux-Marché, du Vieil-Abreuvoir, Grande-Fontaine, de Paris, André-Bonnenfant, Saint-Jacques, François-Bonvin, de Poissy, Collignon, Wauthier, de Pologne, des Coches, de la Procession, de la République, Au-Pain, Jadot, des Vieilles-Bougeries, Léon-Désoyer, la circulation sera ponctuellement interdite à partir du lundi 13 novembre, suivant l'avancement des opérations de montage.

PIZZA BEL AIR
Le 1^{er} Pizza OFFERTE
01 30 61 02 91

Isabelle Institut
- soins visage et soins corps sotohys (homme et femme) -
- massages - Massage suédois - Massage relaxant -
- Massage aromatique - Les soins chaudières - Stimulations d'énergie
Offre de bienvenue -10% sur le soin SOTOHYS de votre choix
Places de parking gratuites.

Envie d'un parquet
FAIRE UN PARQUET
www.parquetl'epillard.com

Permanences pour l'amélioration de l'habitat

Si vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou locataire, et que vous souhaitez améliorer votre logement ou le mettre en location, vous pouvez bénéficier d'aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

Des permanences vous permettront de vous informer gratuitement pour la réalisation de votre projet de réhabilitation. Les prochaines se tiendront au centre administratif : 86-88, rue Léon-Désoyer les **10 novembre** et **1^{er} décembre**, de 13 h30 à 17h.

La Plancha RESTAURANT GASTRONOMIQUE
CUISSON « A la Plancha »
Très bon pour la santé
Menu à 28€ midi & soir
Menu à 20€ le midi en semaine
Carte entre 35 & 45€
Salon privé de 8 à 22 personnes
5, av. de Saint-Germain - 78600 Maisons-Laffitte (en face de la gare)
Tél. 01 39 12 03 75 - Fax 01 34 93 43 46
Fermeture les dimanche soir, mardi soir & mercredi toute la journée

Prolongement de la Francilienne (A 104)

Pas d'autoroute dans la forêt !

La menace est écartée ! Les six mille signataires de la pétition lancée par la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour sauver la forêt de Saint-Germain, notre "poumon vert", peuvent respirer ! Notre forêt ne sera pas défigurée par le prolongement autoroutier de l'A 104, dite aussi autoroute Francilienne ! C'est une excellente nouvelle pour tous les amoureux de ce massif de premier ordre, héritier de la forêt royale, aujourd'hui propriété de l'État, géré par l'Office National des Forêts.

Second massif forestier des Yvelines après la forêt de Rambouillet, notre forêt constitue un patrimoine écologique unique à l'ouest de Paris, fréquentée chaque année par trois millions de visiteurs.

Tracé "vert" aménagé

Le choix du tracé "vert" aménagé, qui épargne complètement notre forêt, pour prolonger la Francilienne entre Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) et Orgeval (Yvelines), a été rendu public le mardi 24 octobre par Dominique Perben, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer qui l'a qualifié d' "indispensable" et de "prioritaire".

Le tracé "vert" ne se distingue du tracé "rouge" que par une traversée de Seine limitée à Achères.

La décision du ministre est intervenue trois mois après la remise d'un rapport de synthèse du débat public. Ce débat, qui s'est tenu dans les Yvelines et le Val-d'Oise, avait été organisé, du 8 mars au 6 juillet, par la Commission particulière du débat public, autorité administrative indépendante chargée de recueillir tous les avis.

Sauf à Saint-Germain-en-Laye, ce débat s'est tenu dans des conditions très difficiles, les opposants au tracé "rouge" et au tracé "vert" (tracés qui se confondent largement) ayant tenté systématiquement d'empêcher les partisans du tracé "rouge" de s'exprimer.

Motivant sa décision, le ministre



a expliqué : "Le prolongement de la Francilienne est nécessaire. Il faut que ce secteur soit enfin doté d'une

infrastructure qui rapprochera les pôles de l'Ouest francilien et évitera qu'un trafic trop important n'ait que des rues pour s'écouler."

Dominique Perben a également relevé "qu'il faut savoir préserver la forêt de Saint-Germain, déjà enserrée par l'urbanisation. Nous ne pourrions pas assurer un développement soutenable de l'Île-de-France si nous ne savons pas protéger un bien aussi précieux".

Le ministre a également rappelé que "l'engorgement des routes fait peser un risque majeur sur l'activité, sur des milliers d'emplois. Les études socio-économiques réalisées pour ce projet ont mis en évidence qu'il permettrait de générer chaque année un gain

économique de plusieurs centaines de millions d'euros".

Attentif aux remarques exprimées par le conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye, le ministre a relevé que le bouclage de fait de l'A 104 à Saint-Germain-en-Laye entraîne des nuisances : il faut mettre fin à "une situation intolérable pour les riverains de l'actuelle RN 184".

Protéger les riverains

Le ministre a cependant estimé que le tracé "vert" devrait être amélioré : aux protections phoniques prévues dans la traversée de Conflans-Sainte-Honorine, il sera préféré une tranchée couverte. L'ajout de protections au pont actuel sera aussi étudié.

La situation sera donc améliorée et les nuisances moins importantes qu'actuellement pour un certain nombre de riverains. Le

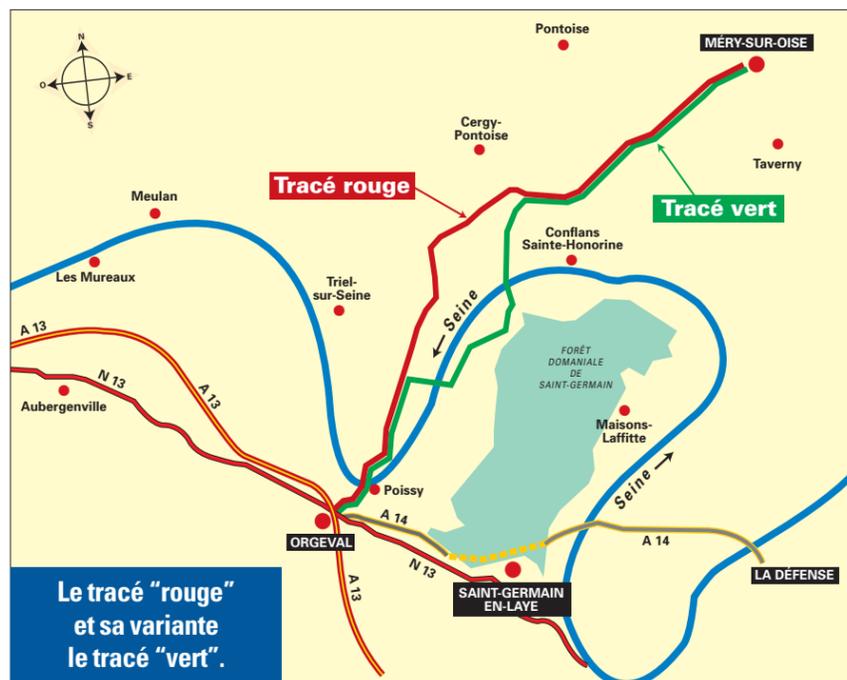
franchissement limité de la Seine à Achères pour protéger les habitations les plus proches se fera sous le fleuve.

Le maire d'Achères a d'ailleurs reconnu l'"avancée" que représentent ces aménagements.

Ces améliorations s'ajoutent aux couvertures de Carrières-sous-Poissy et d'Éragny, mais aussi aux protections envisagées sur les autres communes.

Le projet de prolongement doit être soumis à l'enquête publique d'ici 2009 pour un début des travaux en 2011 et une mise en service en 2015 "sans péage", a précisé le ministre.

Le choix du tracé "vert" ouvre la voie au classement de notre forêt en "forêt de protection", réservé aux massifs présentant de forts enjeux en matière environnementale et sociale. Ce classement a déjà été demandé par le conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye.



Semaine du Goût

Un festival de saveurs



Au Pavillon Henri-IV, à l'Hôtel de Ville et sur la place Abbé-Pierre-de-Porcara, Saint-Germain a fêté le goût et les saveurs.

Les jeunes papilles ont été particulièrement soignées à l'occasion de la Semaine du Goût. Les élèves de CM2 de l'école des Sources se souviendront longtemps de la "leçon de goût" cuisinée spécialement pour eux par Patrick Käppler, le chef du célèbre restaurant *Le Pavillon Henri-IV*. En présence d'Isabelle Richard, maire adjoint à la vie scolaire, et de

M. Hoffmann, le directeur de l'hôtel-restaurant, les élèves ont savouré les pommes de terre soufflées, les langoustines croustillantes au basilic, le caramel au gingembre, les figues rôties au romarin...

À l'Hôtel de Ville, le chef Éric Steinmetz a reçu une dizaine d'enfants du centre de loisirs Bois-Joli pour une initiation à la confection de canapés, en présence de Marilena

Rochetti, conseillère municipale.

Le Marché des Saveurs, qui a réuni des producteurs venus de Brassempouy, dans les Landes, et de Saint-Germain-en-Laye, les 25 et 26 octobre, a une nouvelle fois remporté un grand succès. Les produits du Sud-Ouest ont aujourd'hui leurs fidèles ! Peu banal, l'exercice consistant à prélever un foie gras de canard a intéressé les visiteurs.

Sécurité routière

Concernés toute l'année

À l'occasion de la Semaine nationale de la Sécurité routière, qui s'est déroulée du 16 au 22 octobre, Saint-Germain-en-Laye a organisé plusieurs actions de sensibilisation destinées à rappeler que nous sommes tous concernés par la sécurité routière ; et ce "toute l'année", a rappelé Pascale Gendron, conseillère municipale déléguée aux Transports et à la Sécurité routière.

Nouveauté cette année, le personnel communal a été convié, le vendredi 20 octobre, à une conférence sur les dangers de la route à laquelle les personnels de Fourqueux et de Mareil-Marly ont également été invités.

Le mardi 17 octobre, une autre conférence sur la drogue au volant et l'importance du respect du Code de la route, y compris par les piétons,

destinée, elle, aux adolescents, a été suivie par des élèves de Saint-Érembert et de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve. Elle a notamment mobilisé Serge Célerin, des Casques d'argent, et Nadine Poinot, présidente de l'association Marilou et qui a perdu sa fille dans un accident de voiture provoqué par un conducteur sous l'emprise de stupéfiants.

Les actions de sensibilisation de la Ville ont également concerné les abords des établissements scolaires, comme ceux du collège Marcel-Roby, où la police municipale a verbalisé les stationnements anarchiques le mercredi 18 octobre. "L'objectif de l'opération était de responsabiliser

certains parents qui stationnent systématiquement sur les ar-

rêts de bus, les passages piétonniers ou en plein carrefour ; ce qui peut provoquer des embouteillages et empêche les piétons de se faire bien voir des voitures."

Le 19 octobre, au lycée Claude-Debussy, Veolia a mis un bus à la disposition de plusieurs classes pour les sensibiliser au transport public et à la sécurité.

"Il s'agissait aussi de rappeler aux enfants qu'il faut marcher sur les trottoirs et ne pas traverser la chaussée en courant. Ce matin-là, tout s'est bien passé. Si chacun est responsable, il en sera de même à l'avenir ; et ce, sans présence policière", a conclu Pascale Gendron.



Le 19 octobre, la Ville de Saint-Germain-en-Laye et Veolia ont mené une action de sensibilisation au collège Claude-Debussy.



De g. à d. : Serge Célerin, Nadine Poinot, Pascale Gendron et Florence Berline étaient présents à l'Hôtel de Ville, le 17 octobre, pour participer à une conférence sur la sécurité routière.

Propreté et respect de l'environnement

À la rencontre des amis des chiens

La Ville de Saint-Germain-en-Laye et l'association *Vert de Ville* se sont unies pour mener une campagne de sensibilisation des propriétaires de chiens aux comportements de leur animal favori sur la voie publique.

La sensibilisation des propriétaires de chiens aux gestes citoyens vise à diminuer, et pourquoi pas à supprimer, les déjections canines non ramassées sur le sol.

Des bénévoles de l'association sont allés à la rencontre des propriétaires de chiens, du 18 au 25 septembre, aux heures les plus propices, c'est-à-dire le matin et le soir.

L'opération pédagogique a également permis de rappeler les sanctions encourues en cas de déjections canines sur la voie publique : 38€ voire 250€ (dans un square ou un jardin).

Des kits contenant trois sachets de ramassage ont été distribués. Un geste bien accueilli par les propriétaires de chiens.

Conçus sur le principe d'un gant, ces sachets permettent de ramasser les déjections canines et de jeter le tout dans une poubelle. Lorsqu'ils sont brûlés, ces sachets en amidon de maïs conservent leurs vertus écologiques en ne dégageant pas de dioxine.

Au total, cent vingt-cinq propriétaires de chiens ont été rencontrés en cinq jours.

Cette opération s'est inscrite

dans la continuité des actions entreprises quotidiennement par la Ville pour améliorer la propreté des espaces publics.

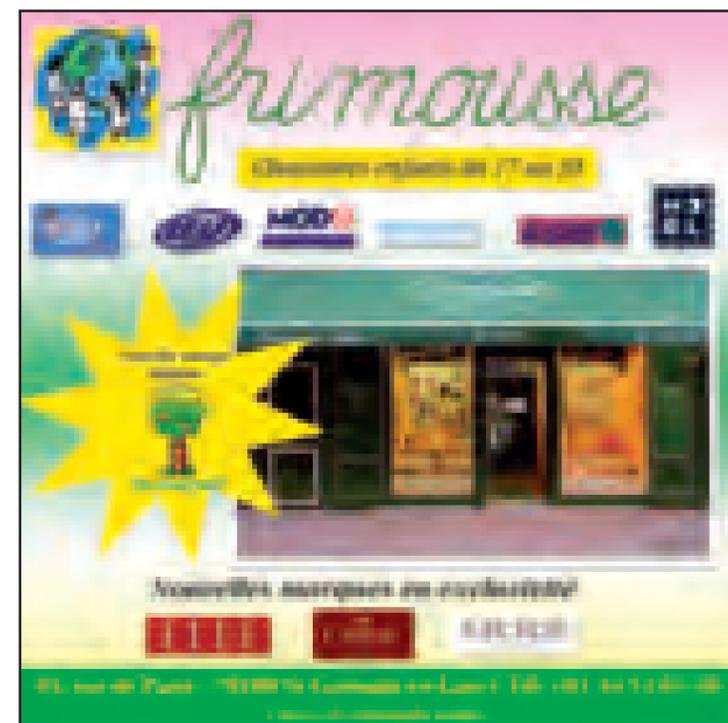
Pour lutter contre les déjections canines "sauvages", notre ville est équipée de dix "espaces canins" mis à la disposition de nos amis à quatre pattes. Par ailleurs, vingt et un points sont équipés de sacs pour ramasser les déjections.

Les personnes contactées ont estimé que l'amélioration de la propreté des rues de Saint-Germain-en-Laye était une réalité.

Quelques maîtres de chiens ont estimé cependant que les distributeurs de sachets devraient être plus souvent réapprovisionnés. Une demande immédiatement transmise à la direction municipale de l'Environnement.



L'action de sensibilisation à la propreté a été bien accueillie par les propriétaires de chiens.



Conseil municipal junior

À l'école
de la citoyenneté

Le samedi 21 octobre, Emmanuel Lamy a installé le premier conseil municipal junior.

La première réunion du conseil municipal junior s'est tenue le samedi 21 octobre, à 10h, à l'Hôtel de Ville (16, rue de Poissy).

Au cours de cette séance d'installation, les vingt-quatre conseillers, qui habitent Saint-Germain-en-Laye et sont scolarisés dans des classes de CM1 issues d'établissements publics et privés, ont déjà pu prendre conscience de l'organisa-

tion de la vie municipale et parfaire l'éducation civique dispensée dans leur école.

Institué au cours de la séance du conseil municipal du mardi 11 juillet, le conseil municipal junior a été élu le vendredi 13 octobre.

Il se réunira régulièrement et, comme pour les séances du conseil municipal des adultes, son entrée est libre et ouverte à tous.

Les élèves du primaire en classe le mercredi matin

Rythmes scolaires :
le bon sens l'emporte !

Depuis le lundi 6 novembre 2006, fin des vacances de la Toussaint, l'ensemble des élèves du primaire de Saint-Germain-en-Laye ont à nouveau classe le mercredi matin.

Ce retour à la normale des rythmes scolaires dans huit écoles de notre ville, qui étaient revenues en septembre 2006 au samedi matin travaillé, marque la victoire du bon sens et met fin à une décision qui a gravement perturbé la vie de certaines de familles saint-germanoises.

Le souhait des parents

Décidée par l'Inspecteur d'Académie, après avis unanime du conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye, et souhaitée par une écrasante majorité de parents, la décision de faire classe le mercredi matin, pour les écoles où elle ne s'appliquait pas encore, était entrée en vigueur en septembre 2005, à la

satisfaction de tous.

Cette décision a cependant été contestée en septembre 2006 pour huit écoles (groupe scolaire André-Bonnenfant, maternelles Alsace, Marcel-Aymé, Bois-Joli, écoles élémentaires Les Écuys, Les Sources et Viaduc) par un syndicat d'enseignants, qui a porté l'affaire devant les tribunaux. Pour une question de procédure, la justice a annulé l'arrêt de l'Inspecteur d'Académie.

C'est ainsi qu'à la rentrée 2006-2007, il y avait classe dans certaines écoles le mercredi matin, et dans d'autres le samedi matin ! Il est même arrivé de voir appliquer les deux régimes au sein d'un même groupe scolaire !

Cette désorganisation des rythmes scolaires a de surcroît pris de court nombre de parents, qui n'ont eu que quelques jours pour trouver des solutions de garde pour leur (s) enfant (s).

Pour débloquer cette situation,

jugée "ubuesque" par beaucoup, à la demande unanime des fédérations de parents d'élèves, le maire a convoqué les conseils des écoles concernés, comme la loi lui en donne le droit, pour que ceux-ci reprennent l'initiative sur la question des rythmes scolaires.

Les huit conseils d'école ont tous demandé massivement le report des cours du samedi matin au mercredi matin.

Prenant acte de cette demande, Joël-René Dupont, l'Inspecteur d'Académie, a alors arrêté "pour les deux années scolaires 2006-2007 et 2007-2008 le rythme de travail de ces écoles dans le cadre du calendrier dérogatoire suivant : semaine continue avec report des cours du samedi matin au mercredi matin, dans le respect du calendrier ministériel pour les dates de rentrée et de sortie des grandes vacances".

Les échelons locaux de l'Education nationale ont été chargés de porter l'information à la connaissance des familles.

NATURALIA
LES TRADITIONNELS DE LA BIEN

LA MEILLEURE SÉLECTION DE PRODUITS
BIOLOGIQUES ET NATURELS
DEPUIS 1973

Votre nouveau magasin vient d'ouvrir
ses portes au :

**33 rue de Poissy
78100 SAINT GERMAIN
Tél : 01.30.61.45.24**

ouvert
Le lundi de 11h30 à 14h30 et de 18h à 19h30
Le Mardi et Vendredi de 9h à 19h30
Le Mercredi, jeudi et samedi de 10h à 19h30
et le Dimanche de 10h à 14h

Tout savoir la liste de nos magasins sur le site www.naturalia.fr

10^e Anniversaire
YSA
EDUCATION

Du mercredi 18 au samedi 28 novembre

Des offres exclusives sur toute la gamme

37, route de Marais - 918 - Chelles
Tél. : 01 30 66 66 60
www.groupe-ysa.com

Marcher
pour une
bonne cause

La cinquième édition de la Marche de l'Espoir (30km) organisée au profit du Téléthon, entre Paris (départ devant Parc des Princes) et Saint-Germain-en-Laye (arrivée devant la piscine olympique intercommunale), se déroulera le dimanche 10 décembre.

• Renseignements et inscriptions à la Maison des Associations (3, rue de la République). Téléph. : 01 39 73 73 73 ou www.mas.asso.fr

Au fil des rues

RUE DOCTEUR-TIMSIT ET PLACE DE LA VICTOIRE. - Des travaux de branchement électrique vont être réalisés. Le stationnement de tout véhicule sera interdit rue Docteur-Timsit côté des numéros pairs et place de la Victoire sur l'emprise du numéro 64 jusqu'au jeudi 23 novembre 2006, de 8h30 à 16h30.

PLAFOND TENDU GS HABITAT
depuis 1970

DEVIS GRATUIT Paris - Ile-de-France

01 46 36 82 46

- Mat. solide et léger
- 100 couleurs et motifs
- Facile d'entretien
- Démontable et remontable
- Adapté aux normes d'hygiène et de sécurité (classé M1)

Les plafonds tendus de GS Habitat sont réalisés par des professionnels de la plâtrerie et de la peinture.

Désignez vos Soleils d'Or

La Ville de Saint-Germain-en-Laye attribue, en gage de reconnaissance, des Soleils d'Or à des Saint-Germainois particulièrement méritants. Pourquoi Soleil d'Or? Tout simplement en souvenir du Roi Soleil, Louis XIV, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638.

Les lauréats sont choisis parmi une liste établie par vous. Ce bulletin de vote (à compléter ci-dessous) devra être déposé dans une urne (Hôtel de Ville, centre administratif, mairie annexe du Bel-Air) ou envoyé directement au cabinet du maire (16, rue de Pontoise) **avant le jeudi 30 novembre 2006**. Les conseillers municipaux en fonction sont exclus de cette élection. Il vous est également possible de participer grâce au "vote électronique" : rendez-vous sur le site internet officiel de la Ville : www.saintgermainenlaye.fr

Il serait souhaitable que toutes les activités bénévoles soient retenues pour votre sélection, qui se voudra la plus large possible et représentative (par exemple : social, culturel, loisirs, sports, associations, réussite exceptionnelle, rayonnement de la ville à l'extérieur...), sans oublier nos concitoyens les moins connus et les plus discrets qui mériteraient une telle distinction.

1. Nom :

Prénom :

Adresse :

Motivation de votre soutien :

2. Nom

Prénom :

Adresse :

Motivation de votre soutien :

3. Nom :

Prénom :

Adresse :

Motivation de votre soutien :

Jusqu'au 30 décembre

Inscrivez-vous sur la liste électorale

Vous avez emménagé à Saint-Germain-en-Laye, vous venez d'être naturalisé Français, vous avez changé d'adresse dans la commune? Vous avez jusqu'au samedi 30 décembre 2006 pour vous inscrire sur la liste électorale de Saint-Germain-en-Laye.

Pour pouvoir participer aux scrutins prévus l'an prochain (élection présidentielle, élections législatives), il est impératif d'être inscrit sur la liste électorale.

Il suffit de s'adresser à l'Hôtel de Ville, au centre administratif (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30), et le samedi de 9h à 12h30, ou à la mairie annexe (mardi, mercredi, vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) muni de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif récent de domicile.

Les Saint-Germainois qui auront 18 ans avant le 1^{er} mars 2007 vont être informés par courrier de leur inscription.

Forêt domaniale

Régulation de la faune

L'Office national des forêts (ONF), qui assure la gestion de la forêt domaniale de Saint-Germain, veille en particulier à la régulation des effectifs de la faune sauvage, la prolifération de certaines espèces pouvant entraîner d'importantes nuisances.

Ainsi, les mardis, 21 et 28 novembre 2006, 5 et 12 décembre 2006, 9 et 16 janvier 2007, 6 et 13 février 2007,

les sangliers seront chassés, de 9h à 16h.

Lors de ces journées, l'accès de la forêt au public est maintenu. Des panneaux "Attention zone de chasse" seront disposés en périphérie du secteur chassé. Des agents de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de l'ONF seront présents pour assurer la sécurité et l'information du grand public.

Avec le Lions-Club

Récupération des portables usagés

Le Lions-Club de Saint-Germain-en-Laye, partenaire de l'Association française contre les myopathies (AFM) organise une opération de récupération des téléphones portables usagés qui dorment dans nos tiroirs...

Motorola, partenaire de l'opération, s'engage à reverser à l'AFM l'intégralité des bénéfices, soit 3€ par téléphone portable usagé récupéré et recyclé.

Du vendredi 10 novembre au dimanche 10 décembre, vous pourrez déposer vos téléphones dans des urnes placées dans les lieux suivants de Saint-Germain-en-Laye :

- Hôtel de Ville de Saint Germain-en-Laye : 16 rue de Pontoise;
- Mairie annexe du Bel-Air;
- Centre administratif : 86-88, rue Léon-Désoyer;
- Maison des Associations : 3, rue de la République;
- Piscine olympique intercommunale : avenue des Loges;
- Bibliothèque multimédia : Jardin des Arts (place André-Malraux);
- Atac : rue Maréchal-Lyautey;

Au fil des rues

RUE JOUY BOUDONVILLE. - Des travaux de renouvellement de réseau gaz seront réalisés du n° 2 au n° 8. Le stationnement de tout véhicule y sera interdit (du n° 2 au n° 8) jusqu'au lundi 20 novembre, de 8h30 à 16h30.

Vente de Noël de la paroisse Saint-Germain

La paroisse catholique Saint-Germain organise sa traditionnelle vente de Noël au Manège Royal, le samedi 25 novembre, de 14h à 18h30, et le dimanche 26 novembre, de 11h à 18h.

Dans une ambiance conviviale, le public trouvera de très nombreux stands : brocante, jouets, dentelles, livres, confitures maison...

Le bénéfice de cette vente est destiné au remboursement de l'emprunt pour la rénovation des bâtiments de Sainte-Thérèse.

Portes ouvertes au RAM

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) organise, dans le cadre de la Journée nationale des assistantes maternelles, le samedi 18 novembre, une exposition de photographies, de 9h30 à 12h, dans le hall du centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer); une opération Portes ouvertes, de 14h à 18h, dans ses locaux, sur la dalle du centre commercial du Bel-Air.

Enquête publique

Une enquête publique relative au projet de Plan d'exposition au bruit de l'aéroport Paris-Charles-De-Gaulle se déroule jusqu'au vendredi 8 décembre 2006 en Île-de-France.

Le public pourra consulter un dossier et consigner par écrit ses observations sur les registres ouverts à cet effet. À Saint-Germain-en-Laye, les permanences auront lieu le vendredi 24 novembre et le mercredi 6 décembre, de 14h30 à 17h30, au centre administratif.

M.A. Assistance
INFORMATIQUE À DOMICILE

Installation, maintenance, réparation, conseil, formation
Tous les services pour particuliers et professionnels

PRESTATIONS :

- Assistance
- Dépannage
- Formation
- Installation
- Conseil
- Nettoyage

• Connexion Média (Home Cinema / Internet) / Lecteur - Enregistreur DVD/TV via ADSL...

TEL : 01 34 51 00 19 - Mail : assistance@ma-assistance.fr



A l'Orée de la Forêt,
ROTISSERIE des LOGES

VOLAILLES FERMÈRES à la BROCHE et GRILLADES

Jours d'ouverture d'hiver :
du mardi au dimanche midi,
vendredi et samedi soir :

Formules à 13,50€, 15,50€, 16,50€
Menu à 24€

Deux salles à votre disposition pour vos réceptions :
mariages, communions, anniversaires, séminaires...

P Carrefour des Six Chiens
78100 St-GERMAIN-EN-LAYE
GRATUIT Réservations : 01 39 10 09 30 - Fax 01 34 51 00 19

Au théâtre Alexandre-Dumas

La plus belle partition de Puccini

La saison 2006-2007 du théâtre Alexandre-Dumas se poursuivra les :

- **vendredi 17 novembre**, à 20h45, avec un concert de l'Orchestre philharmonique de Prague KSO qui sera placé sous la direction de Grigori Pentelitchouk et clôturera l'année du 250^e anniversaire de la naissance de Mozart.

Sont prévus au programme : la *Petite musique de nuit*, le *Concerto n° 5 en la majeur pour violon et orchestre*, la *Sérénade in dur kv 239* et la *Symphonie n° 38*.

L'Orchestre philharmonique de Prague KSO est composé d'une centaine de musiciens professionnels de haut niveau lui permettant d'aborder tous les répertoires, de la musique classique à la musique de films en passant par l'accompagnement de chanteurs de variétés et de groupes de rock.

- **Dimanche 19 novembre**, à 16h avec le Chœur d'enfants ukrainiens d'Odessa. Véritable phénomène dans l'art vocal de l'Ukraine, ce chœur d'enfants, né en 1981 et composé de jeunes âgés de 10 à 18 ans, est considéré comme l'un des meilleurs chœurs du monde.

Profondeur de l'interprétation, pureté des intonations, timbres de voix et force d'expression remarquables, le Chœur d'Odessa est de



La Bohème est sans doute la meilleure partition de Puccini.

grande qualité. Le programme sera composé d'œuvres issues de la musique classique, de la musique religieuse orthodoxe, de chants de Noël et de chants ukrainiens.

- **Samedi 25 novembre**, à 20h45, avec *L'Affaire Dussaert*, de et par Jacques Mougenot. C'est une singu-

lière affaire (celle d'un peintre contemporain disparu en 1989 et rapidement tombé dans l'oubli) que nous conte Jacques Mougenot mais nous nous garderons bien de vous en dire davantage...

C'est en tout cas l'occasion pour l'auteur d'aborder avec humour le

thème de l'art d'avant-garde et de ses abus.

- **Mercredi 29 novembre**, à 20h30, avec *La Bohème*, de Puccini. Cet opéra de 1896, qui sera interprété par la Compagnia d'Opera Italiano di Milano, sous la direction musicale de Tamus Bolberitz, est sans dou-

te la meilleure partition du compositeur italien.

On peut parler d'une véritable pièce de théâtre mise en musique. Au-delà de personnages pittoresques, opposant le couple tragique Rodolfo/Mimi au couple fantaisiste Marcello/Musetta, Puccini voulait dépeindre une ville à travers mille touches impressionnistes.

L'action fait habilement contraster la gaîté de la jeunesse et la tragédie de la pauvreté et de la maladie.

La partition, souvent audacieuse, allie de façon subtile le ton récitatif et la phrase lyrique du bel canto à une orchestration fouillée : on admirera notamment l'efficacité avec laquelle Puccini traduit l'animation du Café Mornus ou illustre la froideur du petit matin à la barrière d'Enfer.

Il met aussi tout son talent dans la caractérisation des personnages : ainsi, il rend admirablement la différence de tempérament entre Musetta, coquette et chicanière, et Mimi, douce et résignée, certainement l'un des plus beaux portraits de femme de l'histoire de l'opéra.

• **Théâtre Alexandre-Dumas (Place André-Malraux (jardin des Arts)). Tél. : 01 30 87 07 07, du mardi au vendredi, de 12h à 19h, et le samedi, de 10h à 19h.**

Au musée départemental Maurice Denis-Le Prieuré

150 dessins méconnus

Jusqu'au 21 janvier 2007, le musée départemental Maurice Denis-Le Prieuré présente une exposition baptisée *L'Œuvre dévoilée : Maurice Denis dessinateur*, qui réunit environ cent cinquante dessins rares, inédits ou méconnus de Maurice Denis. Pour la plupart jamais exposées depuis la création du musée (1976), ces œuvres proviennent, dans leur grande majorité, du fonds initial de la donation Denis.

• **Musée départemental Maurice Denis-Le Prieuré, 1^{er} rue Maurice-Denis. Du mardi au vendredi, de 10h à 17h30; le week-end et les jours fériés, de 10h à 18h30. Fermé le lundi. Informations au 01 39 73 77 87 ou 01 39 73 75 29 (fax).**

• **Parallèlement à cette manifestation**, le musée d'Orsay organise une exposition-rétrospective des peintures de l'artiste qui a débuté le **31 octobre 2006 et s'achèvera le 21 janvier 2007.**



Allégorie. Étude d'ensemble. Crayon et pastel sur papier (Maurice Denis).

À l'Office municipal de Tourisme

En Nouvelle-Guinée

Les prochaines conférences-projections 2006-2007 de l'Office municipal de Tourisme (38, rue Aupain) auront lieu le :

- **vendredi 17 novembre** avec *Papouasie-Nouvelle-Guinée*, par Élisabeth Frachon. Cette conférence sera suivie par la visite de l'exposition temporaire *Objets de pouvoir en Nouvelle-Guinée*, qui se tient au musée d'Archéologie nationale jusqu'au 8 janvier 2007;

- **samedi 25 novembre**, avec *Maurice Denis, un nabi enthousiaste*, par Pascale Florin. Cette conférence sera suivie d'une visite de l'exposition temporaire *L'œuvre dévoilée : Maurice Denis dessinateur*, qui est présentée au musée départemental Maurice Denis-Le Prieuré jusqu'au 21 janvier 2007 (lire ci-dessus).

• **Rendez-vous à 14h15. Billetterie le jour de la projection. Réservation obligatoire au 01 34 51 05 12.**

Malraux et les antiquités

• **Samedi 25 novembre**, de 14h à 18h, au musée d'Archéologie nationale (MAN), les Amis du Vieux Saint-Germain, les Amitiés internationales André-Malraux et le musée d'Archéologie nationale organisent une après-midi d'étude sur André Malraux et les antiquités nationales de la Préhistoire au Moyen Âge. Renseignements : 01 34 51 37 75 (François Boulet).

Au musée Claude-Debussy

Schumann à l'honneur

A l'occasion du 150^e anniversaire de la mort de Robert Schumann (1810-1856), la saison musicale 2006-2007 du musée Claude-Debussy vous donne rendez-vous le samedi 18 novembre, à 17h, avec *Robert Schumann pour Clara : musique et correspondance*.

Elena Rozanova (piano) et Alexandre Martin-Varroy interpréteront *Kreisleriana, fantaisies pour piano, opus 16* (1838) et *Frauenliebe und leben, opus 42*, avec la participation de Natalia Rozanova (mezzo-soprano).

Issue d'une famille de musiciens (père pianiste et mère chanteuse), née à Odessa, Elena Rozanova a fait ses premiers pas en musique à l'âge de 5 ans à l'école Gnossine de Moscou, dont l'enseignement est réservé aux enfants doués.

À 18 ans, elle est entrée au légendaire conservatoire Tchaïkovski où elle a obtenu les plus hautes distinctions. Durant cette période, elle a remporté des prix dans des concours internationaux. En 1998, Elena Rozanova crée le Rachmaninov Piano Trio avec Svetlin Roussev et Andrej Melik

Elena Rozanova se produit en soliste avec beaucoup d'orchestres et participe à de nombreux festivals de musique de chambre.

Alexandre Martin-Varroy a débu-

té sa formation théâtrale au conservatoire de Toulouse et l'a poursuivie à Paris à l'école Claude-Mathieu.

À 19 ans, il a interprété son premier rôle, Aliocha, dans le spectacle *Karamazov* mis en scène par Didier Carette au Théâtre national de Toulouse. Il a participé à plusieurs films de Guillaume Foresti, Hervé Lamerre, Matthieu Maunier-Rossi et Sofia Coppola; à la radio, il a offert sa voix pour *Radio Classique* et *Radio France*. Il est aussi directeur de sa compagnie Les Amoureux Transis.



Pour assister au récital d'Elena Rozanova, il est prudent de réserver sa place au 01 34 51 05 12.

Marché : grâce à notre plan, retrouvez vos commerçants !

- Place du Marché-Neuf
- Place de la Victoire
- Rue de Poissy

Depuis le mardi 7 novembre, une partie des commerçants forains est de retour sur la place du Marché-Neuf (côté rue de Pologne), rendue partiellement accessible au public.

En raison des travaux, notre marché est provisoirement installé sur trois sites : places du Marché-Neuf et de la Victoire, rue de Poissy. Grâce à notre plan, retrouvez-les facilement ! Les travaux d'aménagement de la place du Marché-Neuf se poursuivent entre la rue de la Victoire (dont le sens de circulation est inversé du 6 novembre au 8 décembre) et la place de la Victoire.

Le marché se tient le mardi et le vendredi, de 8h30 à 13h, et le dimanche, de 8h30 à 13h30.

- Divers non alimentaires**
- CHIRA Roland
 - Bonneterie
 - AUBERT Olivier
 - Linge de maison
 - ROZANES Gérard
 - Confection
 - BRETON Albert
 - Chausseries
 - BEHAR Colette
 - Vêtements
 - DUMATHIERAY Claude
 - Chausseries
 - BRANCO Carlos
 - Marchandises diverses
 - LOMBARDO Véronique
 - Vêtements
 - CHAILHON Ghislaine
 - Vêtements
 - HUESDA ROCHAS
 - Bijoux, bonneterie
 - DUPUIS Eliane
 - LEBRIZZE Jean-Pierre
 - Vêtements
 - BELLAND Claudine
 - Articles de cuisine

- Voiliers, bouchers, charcutiers, tripiers**
- VARLET Daniel
 - Charcutier
 - QUENTIN Brigitte
 - Charcutier
 - MARGEOT Bruno
 - Produits fermiers
 - PICHON Gérard
 - Charcutier
 - LANDSMANN Patrick
 - Charcutier
 - BOUSQUET Didier
 - Boucher
 - RUEL Gérard
 - Charcutier
 - DELOBRE Gérard
 - Boucher
 - BOUDINET Denise
 - Tripiers
 - JANNINET Pierre
 - Volailles
 - COUNNOT Daniel
 - Boucher

- Divers alimentaires**
- COCHET Stéphanie
 - Bonbons, gâteaux
 - MARIE Stéphanie
 - Crepes
 - KRAYEM file
 - Spécialités italiennes
 - LINDRON Laurent
 - Boulangers
 - GH Jean-Charles
 - Cafés - Thés

- Beurre, œufs, fromages**
- BOLAN Didier
 - Fromager
 - LESCHÉVIN Patrick
 - Fromager

- Poissonniers**
- KESSANO Christophe
 - Poissonnier
 - BACQUET Françoise
 - Poissonnier
 - GOURY Annick
 - Poissonnier
 - BOUCHI Franck
 - Poissonnier

- Fleuristes**
- LAUBERT Thomas
 - Fleuriste
 - MARTIN Claude
 - Fleuriste
 - LEPOUTRE Réginald
 - Horticulteur
 - SAINT LAMBERT
 - Fleuriste
 - AVARRE Eric
 - Fleuriste

- Fruits et légumes, fruits et légumes secs, épices, maraîchers**
- GUÉHENNEC Jean-Charles
 - Maraîcher
 - GLAIROT Joëlle
 - Fruits et légumes
 - RIBEIRO Manuel
 - Fruits et légumes
 - FRÉMIN Alain
 - Fruits et légumes
 - CAPOCCI Nicolas
 - Fruits et légumes
 - CHAZELA Laurence
 - Fruits et légumes biologiques
 - GERARD Marie-Dominique
 - Fruits et légumes biologiques
 - OZANNEAU Jean-Marc
 - Fruits et légumes
 - GUILLEMOT VARELA
 - Jocelyn
 - Fruits et légumes
 - PARISOT Gérard
 - Fruits et légumes
 - SEFERIAN Philippe
 - Fruits et légumes
 - CARCAULT Joseph et Joël
 - Oliviers - Fruits secs

- Fruits et légumes, fruits et légumes secs, épices, maraîchers**
- LEPROVOST Michel
 - Fruits et légumes
 - DEBAIL Ezzeldine
 - Fruits et légumes
 - CHAZELAY Arième
 - Fruits et légumes
 - HUET Stéphanie
 - Légumier
 - SAUTREAU Jacky
 - Fruits et légumes
 - CASBARIAN Oswald
 - Fruits et légumes
 - PARISOT Daniel
 - Fruits et légumes
 - BOURNE Moustapha
 - Fruits et légumes
 - PAGLIARI Alexandre
 - Fruits et légumes
 - PARISOT Gérard
 - Fruits et légumes
 - CARCAULT Joseph et Joël
 - Oliviers - Fruits secs

Retour progressif du marché

Une partie du marché du centre-ville est revenue sur la place du Marché-Neuf, Roselle Cros, premier maire adjoint, conseiller régional, explique les conditions de ce retour.

Le Journal de Saint-Germain - Pourquoi notre marché est-il installé provisoirement sur trois sites ?
Roselle Cros. - Depuis le mardi 7 novembre, une partie du marché du centre-ville, le mardi, le vendredi et le dimanche matin, se déroule sur trois sites : les places du Marché-Neuf et de la Victoire ainsi que dans la rue de Poissy.

Il s'agit d'une période transitoire liée au réaménagement de la place du Marché-Neuf et de la construction du parking souterrain : depuis mai 2005, notre marché était transféré sur la place de la Victoire et dans la totalité de la rue de Poissy, entre la place Jehan-Alain et la rue des Louviers. Un site provisoire qui a reçu un bon accueil des forains comme de leurs clients.

L'avancement des travaux d'aménagement de la place permet aujourd'hui le retour d'une partie du marché, en concertation avec les commerçants forains, sur son site naturel, la place du Marché-Neuf, du côté de la rue de Pologne.

Le plan public ci-contre permettra aux chalandes de retrouver facilement leurs commerçants favoris. De plus, un balisage a été installé aux abords du marché pour en indiquer les différents sites. Pour faciliter la circulation des piétons entre les deux places, les Arcades serviront de trait d'union.

Le Journal de Saint-Germain - Quand le reste du marché rejoindra-t-il la place ?
Roselle Cros. - Ce retour sera progressif. Une autre partie du marché sera de retour dès la fin des travaux en cours sur l'autre moitié de la place et dans la rue de Poissy.

Ces travaux sont estimés à environ six semaines. Dès à la fin de l'année, une grande partie du marché retrouvera donc la place du Marché-Neuf.

Ces délais sont indicatifs, les travaux étant fortement liés aux conditions climatiques.

La place de la Victoire continuera à accueillir des stands alimentaires (poissons, fromages, viandes...).

À terme, lorsque tous les commerçants forains seront revenus sur la place du Marché-Neuf, un marché de rue sera maintenu, le dimanche, dans une partie de la rue de Poissy, jusqu'à la rue des Louviers.



Roselle Cros, premier maire adjoint, conseiller régional, explique les conditions de ce retour.

Cœur de Ville Des jeux d'eau à la pointe de la technologie

Dans un environnement urbain entièrement minéral, comment apporter une animation qui soit originale, esthétique et respectueuse du site ?

À cette question, Saint-Germain et Chartres ont répondu de façon identique. De tailles équivalentes, ayant toutes deux choisi Q-Park comme délégataire de service public, nos deux villes ont décidé de doter leurs places centrales de parkings souterrains, et dans les deux cas, c'est la société Q-Park qui a remporté l'appel d'offres.

Confrontés aux mêmes besoins d'animation de la dalle de surface, elles ont fait appel à la concurrence pour la conception et la réalisation d'une fontaine. Là encore, les procédures ont conduit au choix du même fontainier, le bureau d'études JML.

À Chartres, le coût global des aménagements de la fontaine (conception, fontainerie, génie civil) s'élève à 1.300.000€. À Saint-Germain-en-Laye, ce coût global est de 600.000€ tout compris. Une différence de prix expliquée par la taille des projets et leur complexité technique (plus grande à Chartres qu'à



À Saint-Germain-en-Laye, comme à Chartres (ici, la place des Épars), des jeux d'eau animent le Cœur de Ville. À Chartres, le bassin comporte un "système de marée" sur surface.

Chorégraphies aquatiques

Équipée en son centre de vingt-cinq jets et de huit jets "jumping" en bordure, la fontaine met en œuvre une technologie de pointe au service de la création artistique. Chaque jet d'eau peut fonctionner indépendamment des autres ou couplé à une série de jets. Les combinaisons sont presque infinies... C'est ainsi que nous pourrions voir de grands "fils d'eau" s'élever dans la tuyauterie en inox 316, celle qui résiste le mieux à un contact intense avec de l'eau.

Comme autant de chorégraphies aquatiques, une cinquantaine de figures ("Escargot", "la croix", "le serpent"...), dessinées par les jets sont pré-programmées et utilisables à tout moment. Chacune peut durer de une à deux minutes. Entièrement automatisé, le système permet de mettre en route, d'arrêter et de moduler l'intensité de la fontaine à distance, d'un seul "clic" de souris d'ordinateur.

Cette créativité est autorisée par une maîtrise pointue des débits. À ce niveau, on parle en milliseconde!

Notre fontaine, dont le local technique et le réservoir seront implantés sur environ 50 m² au premier niveau sous la place, utilisera environ 20 m³ d'eau. Après récupération, filtration et traitement, cette eau est réinjectée dans la tuyauterie en inox 316, celle qui résiste le mieux à un contact intense avec de l'eau.

L'étonnante de la fontaine est notamment assurée par un béton hydrofuge, identique à celui des châteaux d'eau.

Ce dispositif vient en sus de la couche élanche qui recouvre le parking au niveau de la dalle de surface.



Sur la place du Marché-Neuf, le concepteur des jeux d'eau (à droite) veille au déroulement des travaux, qui viennent de commencer.

Poissy www.chp-poitivy.fr

Saint-Germain-en-Laye

Hospitalisation ou consultation, 4000 personnes vous accompagnent tout au long de votre chemin thérapeutique.

Le premier hôpital public d'Île-de-France (hors Paris) vous accueille sur ses sites de Poissy et de Saint-Germain-en-Laye

01 39 27 40 50

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ANTIQUITES DECORATION

ACHAT - VENTE

Meubles régionaux, de style, Art Déco à 1940, Atelier de restauration de meubles anciens.

JACQUES SAUQUET

141, rue Léon Desover - 78100 St-Germain-en-Laye - Tél. 01.39.16.49.57

Ouvert du mercredi au samedi de 10h à 12h15 et de 14h30 à 19h

À la bibliothèque multimédia

Place à la poésie

Lundi 13 novembre, à 20h30, la bibliothèque multimédia (2, rue Henri-IV/Jardin des Arts) propose dans son auditorium une lecture spectacle de *Nous ne sommes pas séparés*, d'Henry Bauchau.

Cette manifestation est organisée dans le cadre de la troisième édition de PoésYvelines 2006 (du vendredi 10 au dimanche 19 novembre).

Cette semaine des poètes, initiée par le conseil général des Yvelines et organisée par la Maison de la poésie de Saint-Quentin-en-Yveli-

nes, vise à sensibiliser le public le plus large à la poésie contemporaine en offrant des rencontres publiques avec des poètes dans des lieux les plus divers du département.

À Saint-Germain-en-Laye, la lecture-spectacle sera suivie d'un entretien avec Henry Bauchau (sous réserve). Coproduction : Maison de la poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines et Cie Zéro Théâtre. Mise en scène : Benoît Théberge. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

À l'Hôtel de Ville

L'altruisme en action

Judi 16 novembre, à 20h30, Béatrice Villeneuve, Adnane Radjabaly, Claire Vitry et Alexandre Quach seront présents dans la salle multimédia de l'Hôtel de Ville pour vous faire partager le récit du Projet jeunes *Animation et prévention sanitaire au Cambodge* qu'ils ont mené en Asie du sud-est il y a quelques semaines.

Ces quatre étudiants en médecine,

qui font partie de l'association Solidarité Étudiants Médecine (Solem), ont notamment mené des actions de sensibilisation en matière d'hygiène et de prévention des maladies dans les écoles du pays en milieu rural. Ils ont aussi organisé des animations (bricolage, jeux, danse) qui ont permis aux Cambodgiens de leur faire découvrir leur culture et leurs traditions.

La foi artistique

Du jeudi 9 au dimanche 19 novembre (tous les jours de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30), l'association Arts, cultures et foi présente dans le déambulatoire de l'église Saint-Germain (4, place Charles-De-Gaulle), avec le soutien de la Ville, l'exposition *Image et Parole*. Cette manifestation réunit les œuvres d'une trentaine d'artistes de l'Atelier d'art où s'exprime leur approche sur des sujets religieux, spirituels et humains. Le vernissage aura lieu le jeudi 9 novembre, à 18h. Commissaires de l'exposition : Michel Grondin et Jean Rudel.

Petits meurtres entre femmes

Objet d'une rencontre-signature qui s'est déroulée le 4 novembre dernier à la librairie *Bel-Ami* (61, rue de Paris) le livre *Creuser la montagne avec mes dents* (éditions Hybride) de la Saint-Germainoise Virginie Jouannet-Roussel est mis en scène au Guichet Montparnasse jusqu'au samedi 6 janvier. Renseignements : 01 43 27 88 61.

Du samedi 18 au vendredi 24 novembre, la librairie *Bel-Ami* expose par ailleurs les œuvres de l'artiste Sotiris Barounas qui sera présent à Saint-Germain-en-Laye le samedi 18 novembre à l'occasion du vernissage.

Rencontre-dédicace

Samedi 18 novembre, de 11h à 13h, à la librairie *L'Univers du livre* (1, rue de Pologne), Corinne Sollicec dédicacera *Le Petit corps* (Gallimard). Ce premier roman poignant est aussi un regard lucide sur l'un des troubles les plus emblématiques du mal vivre contemporain.

TUESG Roller-skating

Encore des médailles à venir

Cette année encore de nombreux athlètes de la section Roller-skating du Trait d'Union Étoile Saint-Germainoise (TUESG) se sont distingués dans de nombreuses compétitions régionales et nationales.

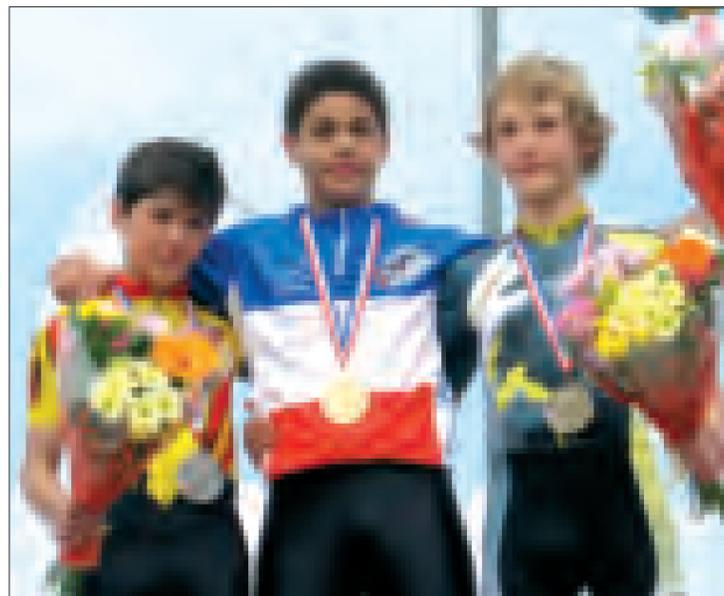
Au niveau régional, Maïlys Zubaloff ainsi que Benjamin Pierre-Jean (catégorie benjamine et benjamin) sont devenus champions d'Île-de-France sur 3000 mètres (route) ainsi que dans l'épreuve des 200 mètres vitesse.

N'oublions pas les places de seconde et de troisième dans la catégorie poussines de Maëlan Deroux et de Cécile Debona.

Le triplé de Benjamin

Au niveau national, Benjamin Pierre-Jean a remporté trois titres suprêmes.

Il est champion de France du 3000 mètres sur route ainsi que dans l'épreuve de vitesse de 200 mètres sur piste et sur route. Notons aussi les bons résultats de Maïlys Zubaloff qui termine quatrième de l'épreuve de 3000 mètres sur piste, et ceux d'Adrien Godineau et d'Harold de



En 2006, Benjamin Pierre-Jean a remporté trois titres de champion de France.

Virieu qui terminent respectivement quatrième et cinquième de l'épreuve de vitesse sur 200 mètres.

"Ces résultats soulignent la bonne santé du groupe de compétition. Ils sont le fruit d'un investissement régulier, d'un travail suivi et bien programmé", estime Stéphane Godineau, le responsable de la section

roller-skating du Trait d'Union Étoile Saint-Germainoise.

"Pour la nouvelle saison 2007 nos athlètes sont déjà en piste pour se qualifier aux épreuves nationales grâce à des stages nationaux d'automne et les premières compétitions en intérieur."

Duels de fleurettistes

Dimanche 19 novembre, la 26^e édition du Coup de Jarnac se déroulera de 8h30 à 18h au gymnase du Cosec (16, boulevard de la Paix) pour les garçons, et au gymnase Schnapper (24, rue Schnapper) pour les filles.

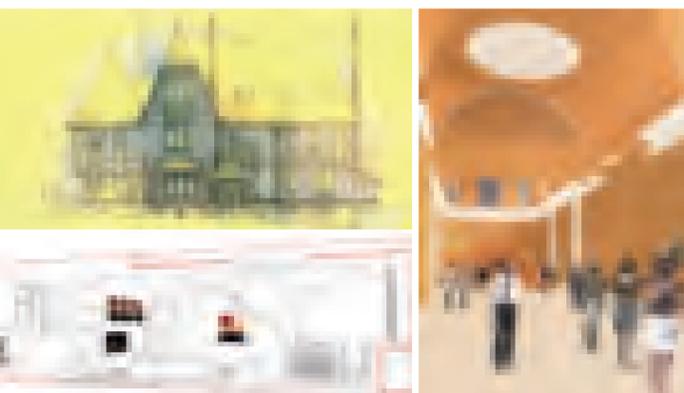
Organisée par le Cercle d'escrime de Saint-Germain-en-Laye, avec le concours de la municipalité, cette compétition est ouverte aux fleurettistes benjamin(es). C'est la deuxième des cinq épreuves de l'année qui servent de support au classement des meilleurs escrimeurs de la Ligue de Versailles (départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et du Val-d'Oise). Trois cents jeunes fleurettistes sont attendus.



www.alberola-architecture.com

Une équipe pluridisciplinaire au service de vos ambitions : rénovation, restructuration dans le bâti ancien, construction neuves et design.

58, rue de la République - 78100 St-Germain-en-Laye
Tél. 01 39 73 13 28 - Fax. 01 39 21 89 86



LES MATERIAUX MODERNES

PROMO jusqu'au 15/12/2006

✓ Parquet PANAGET
Épaisseur 14mm
Bél. Orfeo Qualité Chêne

47,85[€]

36,00[€]
TTCA 25%

✓ REMISE DE 25%
sur aménagement de placards NEVES

✓ Détecteur de fumée
certifié CE

9,90[€]

✓ REMISE DE 25%
sur peinture acrylique et glycéro

143^{ème}, rue du Président Roosevelt - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Tél. 01 34 51 33 07

Championnat de Ligue 1

Des résultats en dents de scie

Entre le but victorieux de Diané contre le Stade Rennais au Parc des Princes (1-0), l'expulsion du capitaine Pauleta, et le succès de la réserve professionnelle entraînée par Vincent Guérin dimanche (2-1), le week-end des 28 et 29 octobre ne fut pas comme les autres pour le Paris Saint-Germain.

Lors de la onzième journée du championnat de Ligue 1 que le PSG a disputé contre le Stade Rennais, il y a d'abord eu un exploit individuel d'Amara Diané à la 40^e minute de jeu.

Après une récupération à quelques mètres du rond central, l'ancien Strasbourgeois a débuté son festival sous la forme d'un slalom : un, deux, trois, quatre, puis un cinquième adversaire ont été effacés avant que le Saint-Germainois frappe le ballon en bout de course. Un but extraordinaire pour ce jeune joueur qui tardait à se révéler sous ses nouvelles

couleurs. Bravo donc à Amara qui a été remplacé peu après l'heure de jeu et chaudement applaudi par les trente-huit mille spectateurs du Parc des Princes.

Pauleta voit rouge

La soirée aurait pu être exceptionnelle. Lorsqu'il reste encore deux minutes à jouer, il est de bonne guerre pour l'équipe qui mène au score de conserver le ballon. C'est justement ce qu'a fait Pedro Pauleta, en bon capitaine expérimenté.

À deux reprises, le chef d'orchestre saint-germanoïse a bloqué le ballon au coin du corner et a attendu ses adversaires. À ce moment de la partie, l'important n'est-il pas de gagner du temps afin de conserver les trois points de la victoire ?

Après une première contestation qui lui a valu un avertissement, Pauleta, sûrement très énervé, a taclé sèchement un adversaire ; et ce, sous les yeux de l'arbitre assistant. D'où un

nouvel avertissement, synonyme d'expulsion.

C'est une première dans la carrière du Portugais depuis qu'il joue en France. "Tout cela est le résultat d'une tension extrême", a souligné le président Alain Cayzac. "Pauleta a mal vécu son match, qui fut médiocre à ses yeux."

Pauleta s'est excusé, mais le juge assistant a stipulé dans son rapport qu'il s'est fait insulter. Pauleta n'a donc pas joué le match que son équipe a disputé, et perdu, face à Lens (1-3) le 5 novembre au Parc des Princes. Ce qui le place aujourd'hui à la 12^e place du classement.

N'Gog voit double

Voilà qui pourrait permettre au jeune David N'Gog d'intégrer le groupe professionnel. Le meneur de jeu de la réserve du PSG, qui dispute le championnat de France amateur, a été en effet le grand artisan de la première victoire des siens cette saison (2-1) contre Sénart-Moissy.

Alors que les Saint-Germainois étaient menés (1-0) à la mi-temps, David N'Gog a inscrit les deux buts victorieux. À la grande satisfaction de Vincent Guérin, entraîneur heureux et récompensé : "Ça fait du bien ; d'autant que sur nos quatre derniers matches, il y avait vraiment de quoi être frustré. Cette fois, le contenu a payé !"

Voilà comment le Paris Saint-Germain a quitté la zone rouge de ce championnat qui équivaut à la 4^e division nationale.



Face à Rennes le 28 octobre, le PSG a remporté trois points précieux grâce notamment à un but magnifique de Diané.

ReApparaître
L'expert qui rend votre image

Mardi & Mercredi
-15%

ON
MONDRIAN
Look !

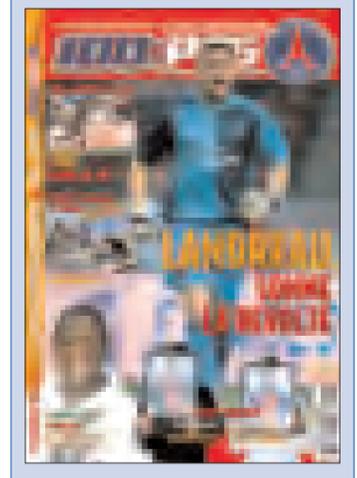
Coffrets • Maquillage • Maquillage permanent
Soins esthétiques • Accompagnement Esthétique
Épilation définitive

Toutes les équipes ont le plaisir de vous accueillir

11 rue des Princes • 75008 Paris • Tél. 01 34 31 31 31

À la Une de 100% PSG ce mois-ci

Disponible dans les kiosques depuis le 15 octobre, le 56^e numéro de 100% PSG, le magazine officiel du Paris Saint-Germain, propose une rencontre avec Mickaël Landreau qui "sonne la révolte". Outre ses rubriques habituelles, le magazine officiel du Paris Saint-Germain vous offre deux posters géants, dont celui de la photo officielle de la saison 2006-2007.



SOCCRAM

PRODUCTION

DISTRIBUTION ET GESTION DE L'ÉNERGIE

CHAUFFAGE MAINTENANCE ET ENVIRONNEMENT

HABITAT TERTIAIRE COLLECTIVITÉS-INDUSTRIE

7, avenue Taillevent
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. : 01 39 73 06 48 - Fax : 01 39 73 57 54

SOCCRAM Agence IDF Nord Ouest :
Avenue S. Allendé - 93270 SEVRAN
Tél. : 01 43 83 23 71 - Télécopie : 01 49 36 02 06

AUTOBELLA

Lavage et entretien des voitures

06 17 38 25 96 - 01 39 73 29 98

GHERARDI J.-P.
Depuis 30 ans

Entreprise Générale de Maçonnerie

Restoration - Transformation - Ravalement

10, rue Lamé
78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE

Tél. 01.34.51.42.64
Fax 01.34.51.42.34

THE ENGLISH PUB

Venez déguster notre menu, nos bières, notre ambiance

Formules midi à 11€25 et 13€75

Sport sur écran géant
Pub Quiz dimanche soir
Ouvert midi et soir 7j/7

20, rue St Pierre • 78100 St-Germain-en-Laye
01 34 51 90 09

CABINET DROUHOUT ASSURANCES

AXA Agent Général

Toutes assurances et placements
Placement PLANNIS

Taux de rendement 2005 4,42%

145, rue du Président Roosevelt - Tél. : 01 34 51 31 34
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

COMMUNIQUÉ PUBLICITAIRE

MÉDECINE ESTHÉTIQUE

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Les derniers développements de la médecine esthétique permettent à chacun, par des moyens simples et efficaces d'obtenir les quelques améliorations esthétiques nécessaires pour changer ou pour entretenir son apparence. Cependant, il est indispensable d'être bien informé afin de faire les bons choix techniques.



QUELQUES NOUVEAUTÉS QUI ONT FAIT LEURS PREUVES

Mieux que la lipo-aspiration ?

La Médisculpture®

Les chercheurs ont découvert que certaines dilutions d'eau distillée pouvaient détruire les cellules graisseuses en les faisant gonfler jusqu'à la rupture. A partir de ces travaux, les médecins ont mis au point une technique simple : elle permet désormais de se débarrasser définitivement de ces amas graisseux localisés qui déforment l'harmonie de la silhouette, et qui résistent au sport et au régime. Expérimentée depuis quelques années en milieu hospitalier, cette méthode consiste pour le médecin à injecter le sérum hypoosmolaire, grâce à une simple seringue, dans la masse graisseuse à détruire. Dans les semaines qui suivent, la graisse s'élimine naturellement, la peau se rétracte et la silhouette se trouve ainsi débarrassée définitivement des formes disgracieuses. Cette nouvelle technique, simple et efficace, permet d'enlever la graisse sur les cuisses, la culotte de cheval, les hanches, les genoux, les fesses, le petit bedon, le double menton et les bajoues, etc. Une innovation biotechnologique a permis d'améliorer la rapidité d'évolution de ce traitement en éliminant préalablement et sans douleur le stock de graisse amassée dans les cellules graisseuses. Il s'agit d'un appareil qui ressemble à un scanner et sous lequel il faut rester pendant une heure. Ces deux techniques se complètent parfaitement.



Séance de Médisculpture® : élimination des graisses localisées.

Ensuite, le praticien procède à l'infiltration hypoosmolaire afin de détruire les cellules graisseuses et de garantir l'absence de récurrence des volumes, puisqu'ainsi la graisse ne pourra plus être stockée. Cette méthode globale permet de traiter dans le même temps la surcharge graisseuse et le problème circulatoire souvent associé. Il faut se rappeler que la distension cutanée prolongée, les grossesses, les variations de poids, la présence de vergetures ou tout simplement le vieillissement sont des facteurs qui peuvent endommager l'élasticité cutanée. Il n'est d'ailleurs plus question désormais de traiter le problème graisseux sans s'occuper en même temps de l'état de la peau. Des techniques de complément traitent, si nécessaire, les peaux relâchées, sans bistouri. Enfin, on ne prévoit pas d'arrêt de travail même s'il existe rarement quelques bleus et quelques courbatures dans les heures qui suivent le traitement. Il est probable que tous les gens choisiront ce traitement pendant les vingt ans qui viennent.

L'épilation laser

Les lasers médicaux de classe IV sont très efficaces. Il en existe plusieurs (Diode, Alexandrite...). Ce qu'il faut savoir, c'est que ces lasers sont des prescriptions médi-

cales, qu'il n'est pas possible de traiter les poils blancs et que les résultats sont immédiats. Enfin, rappelons qu'il faut plusieurs séances qui varient de cinq minutes à deux heures en fonction de l'importance des surfaces traitées et qu'aucune indisponibilité n'est à prévoir. Cette méthode d'épilation au laser est certainement une des grandes révolutions esthétiques de ces dernières années. Il est essentiel si on veut vraiment avoir des résultats, d'utiliser un vrai laser, donc uniquement sous contrôle médical, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

Mieux que le lifting ?

Le P.M.R. : (Protocole Médical de Rajeunissement)

Depuis quelques années, rajeunir son apparence n'est plus un luxe mais plutôt un entretien naturel de sa présentation. Le choix des traitements s'exerce entre la chirurgie et la médecine.

Les deux méthodes sont efficaces mais différentes. La première, tout le monde la connaît, il s'agit du lifting qui requiert une intervention chirurgicale, et dont

l'efficacité n'est plus à prouver. Si vous avez le cou très détendu, c'est LA SOLUTION.

La seconde, souvent choisie par un public averti, est connue sous l'appellation P.M.R. (Protocole Médical de Rajeunissement). Elle va vous permettre, en quatre phases séparées chacune d'une quinzaine de jours, de rajeunir tout aussi efficacement. Cette méthode, très performante et naturelle, retend la peau et lui redonne sa fermeté. Elle corrige, en même temps, le relâchement, les volumes affaissés (pommettes, sillons, lèvres...), les rides et ridules ainsi que l'éclat, les taches pigmentaires et les varicosités. Pour chaque patiente un protocole de traitements simples est mis en place, qui combine laser, fils, H.F et injections. Le visage retrouve à chaque palier sa jeunesse avec ses volumes et la fermeté nécessaire pour lutter contre la pesanteur. Cette méthode, en plus d'être efficace, offre d'autres avantages : pas de choc opératoire, reprise des activités après la séance, traitement pratiquement indolore. Un rajeunissement progressif, plus efficace, plus naturel et moins coûteux. Cela dit, les résultats sont souvent spectaculaires, même s'ils sont naturels et c'est pour cela qu'on préconise une réalisation en quatre étapes. Ceux qui le souhaitent peuvent, en fait, le réaliser en une seule séance. On recommence ce traitement en fonction de son vieillissement personnel, en moyenne tous les sept - dix ans. Enfin, pensez qu'il est souvent essentiel de traiter aussi le cou.

Questions fréquentes

1 - Pourquoi existe-t-il tant de sortes de lasers ?

Le laser n'agit que sur une cible bien déterminée. Toute la question est de choisir le bon laser pour chaque cas ; puisque chaque laser ne traite qu'un sujet bien précis. Il faut donc en posséder plusieurs.

2 - Peut-on traiter la couperose ou les varicosités disgracieuses sur les jambes ?

Bien sûr, les traitements sont très efficaces. Les protocoles sont adaptés, comme toujours, après l'examen du patient. Parfois il combine plusieurs techniques en fonction du calibre des vaisseaux sanguins.

3 - Les médecins sont-ils tenus à un résultat ?

Ils sont tenus à une obligation de moyens afin que le patient ait bien toutes les chances d'obtenir le meilleur résultat possible.

4 - Est-il possible de retendre la peau des bras, du ventre, des paupières et des cuisses sans chirurgie ?

C'est désormais possible grâce, entre autres, aux techniques de radiofréquence. La peau se retend en quelques mois.

5 - Quelle est la principale difficulté en Médecine Esthétique ?

Le plus difficile pour la patiente est de s'y retrouver pour savoir exactement ce qu'il faut faire. Pour cela, l'idéal est d'assister à une réunion d'informations où il est possible de poser ses questions et d'entendre le témoignage d'autres patientes.

6 - Que peut-on traiter en Médecine Esthétique ?

La liste est longue mais retenons que le principe général de cette discipline est d'obtenir, sans l'usage du bistouri, la possibilité de retendre la peau, de la rajeunir, de l'embellir (tâches, poils, rides, rougeurs, cheveux...) et de modifier la silhouette.

Exemple de traitement sans bistouri, sans anesthésie :



6 mois après traitement

4 SERVICES

• Réunions d'informations :

Un peu partout se tiennent des réunions d'informations où les patientes peuvent venir poser leurs questions.

• Assistance médicale :

Un médecin conseil expérimenté est à disposition. Il ne peut déontologiquement pas traiter les patientes, mais il les conseillera quelque soit l'endroit où elles seront traitées.

• Assistance juridique :

Un avocat conseil permet d'obtenir un avis en droit médical.

• Fiches techniques :

Il est possible d'acheter des fiches d'informations pour mieux connaître les techniques dont on entend parler.



Pour obtenir une invitation, des renseignements, ou une fiche d'informations sur une technique de Médecine Esthétique, téléphonez au Centre National d'Informations en Médecine Esthétique :



01 47 38 6000

Séjour en Savoie pour les 6-11 ans

Un séjour en Savoie (1230-2000 m d'altitude), à Crest-Voland au Val d'Arly, pour les 6-11 ans est organisé du samedi 24 février au samedi 3 mars 2007 (places limitées).

Jusqu'au lundi 4 décembre, vous pouvez pré-inscrire votre/vos enfant(s) auprès du bureau P du centre administratif, 86-88, rue Léon-Désoyer, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi, de 9h à 12h30.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Samira Majeri (tél. : 01 30 87 22 79).

Le séjour est ouvert à tous les Saint-Germainois répondant à la tranche d'âge mentionnée.

Pendant le rendez-vous, les pièces suivantes vous seront demandées pour l'inscription définitive de votre enfant : une photo d'identité de l'enfant, son carnet de santé (vérifier si les vaccinations sont à jour : DTP datant de moins de cinq ans et le test tuberculique de moins de deux ans positif), un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, EDF...), Carte famille pour bénéficier des réductions du coût du séjour, bons Caisse d'allocations familiales.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye se réserve, si nécessaire, le droit de modifier sans préavis la destination des séjours; les familles seront informées en priorité.

La participation aux frais de séjour de votre/vos enfant(s) est calculée selon le quotient familial. Les familles en situation d'impayés ne seront pas retenues.

Le dossier de pré-inscription est à retourner au plus tard le lundi 4 décembre 2006, à 17h30.

La Clef www.laclef.asso.fr

46, rue de Mareil - Tél. : 01 39 21 54 90



Il reste des places

La Clef propose plus de cinquante activités pour tous les âges et toutes les envies : sport-détente, musique, théâtre, arts plastiques, langues.

Les inscriptions sont prises à l'accueil. Il est possible d'essayer gratuitement une activité en demandant un bon d'essai à l'accueil avant le début de la séance (valable pour les activités hors musique).

En raison du report des travaux suite aux appels d'offres infructueux, les activités continueront à se dérouler dans les locaux de La Clef.

Début 2007, nous serons en mesure de vous donner plus d'informations sur la date de début des travaux.

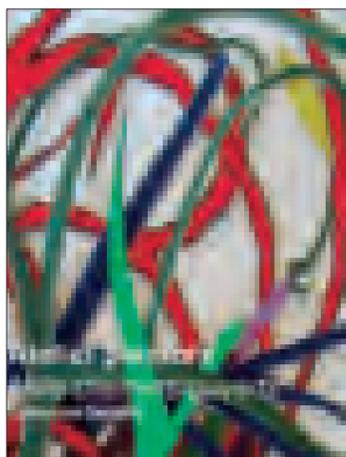
Spectacles

Les spectacles reprendront au mois de décembre avec notamment un concert de groupes amateurs, le vendredi 1^{er} décembre, une soirée pluridisciplinaire (théâtre, vidéos, concerts) avec l'association Couac le samedi 16 décembre, et un concert des élèves le vendredi 22 décembre. Plus d'infos sur le site :

www.laclef.asso.fr

Agasec - Centre Saint-Léger

2^{bis}, rue Saint-Léger - Tél. : 01 39 73 38 84



Exposition "Art et Nature"

Les élèves (petits et grands) de l'atelier "Mille chemins ouverts" de Catherine Desbois, avec la participation de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, exposent à l'Espace Paul-et-André Vera (2, rue Henri-IV, à Saint-Germain-en-Laye), du **jeudi 16 au samedi 18 novembre**, de 10h30 à 18h.

Exposition gratuite, ouverte à tous.

Concours de tarot

• **Samedi 18 novembre**, à 20h30, au centre social Saint-Léger (2^{bis}, rue Saint-Léger), concours de tarot. Inscription : 5€.

Bénévolat

• Le centre social Saint-Léger lance un appel à bénévoles pour les collégiens et lycéens dans les matières : mathématiques, français et langue espagnole, ainsi que pour l'accompagnement scolaire (aide aux devoirs) : classes de la 6^e à la 3^e.

Centre de loisirs

• Les centres de loisirs (6-10 ans) et le secteur jeunes (11-17ans) avaient proposé un programme d'animation attractif et ludique pour ces vacances d'automne. Celui-ci a permis aux enfants de passer de bons moments.

La Soucoupe

16-18, boulevard Hector-Berlioz - Tél. : 01 39 10 75 90

La Soucoupe a 30 ans



À l'occasion de ses 30 ans La Soucoupe a organisé, avec l'aide de l'association Afrolatino, des cours de salsa. Une centaine de personnes étaient présentes. En début de soirée, un buffet-apéritif a été ouvert à tous. En soirée, le concert du groupe Mosquito, composé de six musiciens exceptionnels, a permis de créer une très bonne ambiance, et les apprentis danseurs de l'après-midi ont pu mettre leurs cours en pratique.



Le centre de loisirs sans hébergement de La Soucoupe, dont les locaux sont situés rue Saint-Léger, se porte bien : trente-cinq inscrits tous les mercredis et quarante pendant les vacances scolaires. Jeudi 26 octobre, le centre a reçu la visite d'Emmanuel Lamy, d'Armelle de Joybert et de Philippe Pivert, maires adjoints, qui ont rencontré les jeunes et se sont fait présenter les activités. Ils étaient accompagnés par Brigitte Bèle, la présidente de La Soucoupe, et Vanessa Ode, sa directrice.

Loto

• **Dimanche 19 novembre**, à partir de 14h, dans les locaux de La Soucoupe, la Croix Rouge Française organise un loto. Renseignements et inscriptions auprès de La Soucoupe au 01 39 10 75 90.

Tarot-belote

• **Samedi 2 décembre**, dans le cadre du Téléthon, concours de tarot-belote. Inscriptions à partir de 20h30, à La Soucoupe. Prix de l'inscription : 5€. Renseignements auprès de La Soucoupe.

Dans son nouvel espace bien-être, Florilège vous propose ses produits dérivés et aromatisés faits de haute qualité.

Tél. 01 39 21 76 44
01 39 21 54 90
La Soucoupe - Centre
Agasec - Centre de Loisirs

Sur présentation de ce bon, 3 semaines d'accompagnement pour la pose de 1 jusqu'à 30 novembre

MONTAIGU-ÉLEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

☎ 01 30 61 58 90
01 30 61 58 91

57, rue Pivert
91000 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Dons du sang

Place de la Victoire : mercredi 22 novembre, de 10h à 13h30 et de 15h à 18h30.

Contact : 01 39 73 73 73

Film et débat

Jeudi 9 novembre, à 20h, la section Le Pecq/Saint-Germain-en-Laye de la Ligue des droits de l'homme présente un film : *Sauf le respect que je vous dois*, au cinéma C2L. La projection sera suivie d'un débat avec Pascal Lévêque et Jean-Pierre Guillou de la Ligue des droits de l'homme sur le thème : "Harcèlement moral et souffrance au travail".

Contact : Pierre Lévêque au : 01 53 20 61 63 ou 01 34 51 24 38

Les Amis du Vieux Saint-Germain

Les Amis du Vieux Saint-Germain annoncent leurs prochaines activités :

Samedi 18 novembre, à 14h, salle Jacques-Tati (12^{bis}, rue Danès-de-Montardat), assemblée générale des Amis du Vieux Saint-Germain suivie de "Présentation et signatures des ouvrages des Amis du Vieux Saint-Germain".

Samedi 25 novembre, de 14h à

MAISON DES ASSOCIATIONS

3, rue de la République
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 73 73 73
Site internet : www.mas.asso.fr

OUVERTURE

Lundi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h
Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 9h30 à 11h30.
(permanence d'un administrateur)

18h, salle des conférences du musée d'Archéologie nationale, après-midi d'étude sur le thème : "André Malraux et les Antiquités nationales de la Préhistoire au Moyen Âge", en partenariat avec les Amitiés internationales André Malraux.

Contact : 01 39 73 73 73

Accueil des Villes Françaises

L'AVF présente ses prochaines activités :

Vendredi 10 novembre, apéritif dînatoire pour les "actifs", à partir de 20h.

Mardi 21 novembre, café "jeunes femmes", de 9h à 10h30 à la Mai-

son des Associations. Un moment de détente pendant que vos enfants seront accueillis par nos mamies de choc.

Jeudi 23 novembre, visite du Prieuré, suivie d'un café (réservée aux nouveaux arrivants adhérents).

Vendredi 24 novembre, à l'Hôtel de Ville (16, rue de Pontoise), cocktail de bienvenue de l'AVF pour les nouveaux arrivants (sur invitation).

Vous êtes nouvellement installés à Saint-Germain-en-Laye et vous n'êtes disponible que le soir ou le week-end ? Renseignez-vous, des activités vous sont proposées le samedi et des spectacles en soirée.

Contact : 06 81 48 14 91

ou avfsaintgermain@hotmail.com

Concert baroque

Dimanche 26 novembre, à 17h, au temple (1, avenue des Loges), l'association Thème et Variations organise un concert baroque par l'ensemble Lit Ameris.

Contact : 06 61 42 51 87

Troc-temps cuisine

Jeudi 16 novembre, à 9h30 chez Geneviève, réunion consacrée à l'échange et à la réalisation de recettes Merci de la prévenir de votre venue au 01 34 51 95 81.

Renseignements complémentaires à l'Association générale des Familles (1, rue de Pontoise), de 10h à 12h.

Contact : 01 34 51 26 15

Bibliothèque pour Tous : travaux

À partir du lundi 13 novembre la Bibliothèque pour Tous fermera ses portes durant un mois pour procéder à des travaux de rénovation. Une permanence sera assurée à la Maison de la Famille au 1, rue de Pontoise, du mardi au vendredi, de 14h30 à 18h30, et le samedi, de 10h à 12h.

Loto de la Croix Française

Dimanche 19 novembre, de 15h à 19h, à La Soucoupe (16-18, boulevard Hector-Berlioz), la délégation locale de la Croix Rouge Française organise un loto.

France Alzheimer

L'antenne de Saint-Germain-en-Laye de l'association France Alzheimer Yvelines change de numéro de téléphone. Vous pouvez la joindre au 01 39 76 52 02.

Dorénavant, les permanences se tiendront les 2^e et 4^e lundis du mois.

Cours de danse orientale

L'association Salama organise des cours d'initiation à la danse orientale tous les samedis, de 16h à 17h30, au gymnase du Cosec (16, boulevard de la Paix - salle C)

01 39 73 19 41 ou 06 62 00 64 01

Association générale des Familles

L'association générale des Familles (AGF) de Saint-Germain-en-Laye est implantée 1, rue de Pontoise. Elle tient une permanence de 10h à 12h, du lundi au vendredi (sauf pendant les vacances scolaires). Forte de ses deux cents adhérents, elle a été créée en 1946; elle est présidée par Martine Chavigny depuis une dizaine d'années. La permanence du mardi matin permet d'accueillir toute personne ayant besoin de vêtements.

Si vous souhaitez donner des vêtements (hommes, femmes, enfants), vous pouvez contacter l'association au numéro suivant :

01 34 51 26 15

LIBRES OPINIONS

Saint-Germain Gauche Plurielle**Une chère fontaine**

Le rôle des élus d'opposition est de faire savoir ce que la majorité municipale s'efforce de cacher. Dans son journal, M. le Maire cache toujours les interventions de ses opposants au conseil municipal.

Il n'est pas assez démocrate pour faire connaître aux Saint-Germainois d'autres avis que les siens.

- Pour tenter de donner un peu de vie à la nouvelle place morne et austère du Marché, il dépense la bagatelle de 615000€ pour y installer une fontaine ! À ce prix, l'eau y sera peut-être miraculeuse...

Au conseil, le dossier ne prévoyait qu'une dépense de 249000€.

M. le Maire a dû préciser au cours du débat qu'il fallait y ajouter... 325000€ ! Si le montant est scandaleux, la méthode pour le faire passer l'est tout autant.

C'est de la mégalomanie et c'est facile de se payer un caprice avec l'argent des contribuables.

Les Saint-Germainois jugeront.

- Pour nous, disait encore récemment M. le Maire, il n'y a pas d'autres tracés que le tracé Rouge pour prolonger la francilienne. Le ministre des Transports a choisi le tracé Vert. Dans un communiqué, M. le Maire se félicite de ce choix ! Cela s'appelle avoir des convictions !

Vous avez droit à une information exacte, c'est pourquoi nous revenons sur la réponse de M. le Maire à notre article précédent sur le PSG. Il nous y accuse de pratiquer l'amalgame entre les joueurs et, ce qu'il appelle "quelques intermédiaires ripoux".

Comment M. Lamy, élu depuis vingt-neuf ans à Saint-Germain, peut-il encore confondre des intermédiaires avec ceux qui sont mis en examen, comme MM. F. Graille, L. Perpère et P. Frelot, anciens dirigeants du PSG, alors qu'ils étaient hier encore ses interlocuteurs ?

Vous avez dit : "ripoux, M. le Maire ?". Nous sommes d'accord.

Jean Laurent, élu socialiste

Retrouvez-nous sur notre blog :

<http://ps.saintgermain.over-blog.org>

Écrivez-nous : ps.saintgermain@gmail.com

Saint-Germain Avenir

[Texte non parvenu]

Union pour Saint-Germain**Saint-Germain solidaire**

La relance du logement social est aujourd'hui une priorité nationale et constitue un des volets essentiels du plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement.

À Saint-Germain-en-Laye, une relance vigoureuse de la construction de logements sociaux neufs a été engagée grâce à notre Plan local d'urbanisme.

De même a été initiée, ce qui est tout à fait nouveau dans notre ville, une politique d'acquisition d'immeubles anciens, en fonction des opportunités, qui sont immédiatement revendus à des sociétés d'HLM pour qu'elles les transforment en logements sociaux.

C'est dans ce contexte que la municipalité a appris la cession au prix du marché par "Charbonnages de France" de trois immeubles composés de vingt-trois logements sociaux.

Notre intervention visant à préserver le caractère social de ces logements a été contestée par "Charbonnages" qui a saisi le juge administratif pour obtenir leur déclassement. Simultanément, la vente des immeubles au plus offrant était poursuivie !

Cette attitude nous semble injustifiable de la part d'une société publique et nous l'avons fait savoir au ministre Jean-Louis Borloo.

Enfin, la municipalité a fait usage de son droit de préemption et trouvé une société d'HLM pour racheter les trois immeubles dont la vocation sociale sera ainsi préservée.

➡ Vous avez droit aussi au débat d'idées, c'est pourquoi vous trouverez en page 11 un comparatif entre les coûts des fontaines de Saint-Germain-en-Laye et de Chartres, qui sont comparables, et, en page 5, entre les tracés "vert" et "rouge" de l'A 104, presque identiques (le vert est une variante du rouge).

La tribune de M. Laurent contient d'autres erreurs évidentes, mais nous n'alimenterons pas la polémique, le débat républicain méritant mieux.

Vous pouvez écrire à l'UPSG
Hôtel de Ville, 16, rue de Pontoise
emmanuel.lamy@saintgermainenlaye.fr

Nouveaux commerces

Shilton (prêt-à-porter masculin)**Élégance et décontraction**

Vous voulez changer de "look" ou conserver votre allure élégante et décontractée? Si tel est le cas, poussez la porte de *Shilton* qui s'est installée depuis quelques semaines au 7, rue des Coches. Vous y trouverez un grand choix de vêtements "sportswear". La boutique propose également des costumes et des chemises plus "habillés", ainsi que de nombreux articles de maroquinerie et accessoires (ceintures, chaussettes, chaussures, gants, cravates...). Ouverture du mardi au samedi, de 10h à 19h30. Le dimanche, de 10h à 13h.

7, rue des Coches - Tél. : 01 39 73 24 92

Galeries de Saint-Germain

Une soirée très prisée

La troisième soirée VIP de l'association des commerçants des *Galeries de Saint-Germain*, qui est présidée par Laurence Cohen (à droite sur notre photo) s'est déroulée le jeudi 19 octobre. M. Martin et M^{me} Perroni, de la direction des *Galeries*, ainsi que trois cents invités, dont Emmanuel Lamy et Philippe Bazin d'Oro (au centre), conseiller municipal chargé du Commerce, ont assisté à cette soirée au cours de laquelle des cadeaux Relais & Châteaux ont été distribués après un tirage au sort. Les *Galeries de Saint-Germain*, qui sont installées entre la rue de La Salle et la rue des Coches, comptent quarante boutiques et fêteront leurs vingt ans d'existence l'an prochain.

Petites annonces

Offres d'emplois

• Famille, deux enfants (3 mois et 5 ans), recherche une nourrice expérimentée à domicile proche du château, du lundi au vendredi. Ménage et repassage, à partir du mois de janvier 2007.

06 64 08 43 24

• Famille de six enfants dont mère au foyer, recherche une employée de maison, responsable et soigneuse, pour aider en cuisine, effectuer des tâches ménagères et s'occuper des enfants, à temps plein, du mardi au samedi (quartier centre-ville).

06 78 37 64 18

• Recherche famille pour partager la nourrice de notre fille (2 ans 1/2), à temps complet (centre-ville).

06 31 48 74 50

Demandes d'emploi

• Diplômé de l'enseignement supérieur, propose cours de soutien scolaire à domicile. Chèque emploi-service.

01 39 73 31 04

• Professeur confirmé enseignant à Saint-Germain-en-Laye donne des cours de mathématiques de la 6^e à la 3^e. Fiches pédagogiques

06 11 19 11 13 ou 01 34 51 31 19

• Vous voulez apprendre ou améliorer votre français! Professeur de français qualifié propose des cours particuliers adaptés à vos besoins.

06 62 00 81 97

• Professeur de musique ayant de l'expérience donne des cours de piano et/ou de solfège à enfants ou adultes débutants (à Saint-Germain-en-Laye. Se déplace si besoin.

06 62 80 04 85

• Personne sérieuse (avec expérience), donne des cours de soutien scolaire et des cours de français et d'anglais (niveau collège).

06 03 70 21 30

• Recherche heures de ménage et de repassage.

01 34 51 51 05

• Dame (avec références), véhiculée, cherche emploi auprès de personnes âgées pour accompagnements divers. Chèque emploi-service universel.

06 73 06 42 20

Soirée des annonceurs

Un partenariat solide

La quatrième édition de la soirée des annonceurs du *Journal de Saint-Germain*, le mercredi 18 octobre à l'Hôtel de Ville. Il existe une relation de confiance entre le journal et ses annonceurs.

La quatrième édition de la soirée des annonceurs du *Journal de Saint-Germain*, premier support de communication de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, s'est déroulée le mercredi 18 octobre. Emmanuel Lamy et le conseil municipal ont accueilli une centaine de personnes dans une ambiance conviviale.

On remarquait notamment la présence de Nicole Pasqua, et de Marie-Laure Couderc, la nouvelle présidente de l'Union du commerce et de l'artisanat.

Le maire a remercié les annonceurs pour leur fidélité et la confiance qu'ils accordent à ce support unique dans le domaine de la presse des collectivités territoriales. Sa pé-

riodicité (le vendredi tous les quinze jours, hors vacances scolaires), sa présentation entièrement en couleur, sa couverture de l'actualité locale et sa très large diffusion font du *Journal de Saint-Germain* le partenaire privilégié des annonceurs locaux.

Cette soirée a permis également de remercier la régie publicitaire CMP. Philippe Birman, son PDG, était accompagné de ses collaborateurs. La société CMP est la seule habilitée à vendre les emplacements publicitaires du *Journal de Saint-Germain*.

Pour contacter Frédéric Farago, son représentant pour Saint-Germain-en-Laye, composez le numéro 06 11 59 05 32.

La Semager vend deux terrains à bâtir

La Semager vend au plus offrant, sans condition suspensive, deux terrains à bâtir provenant de la division d'une parcelle d'une superficie de 1056 m² située rue Colonel-Happe, rue de la Justice et rue Jacques-Mollard.

Le prix de base estimé par les services fiscaux est de 250000€ par lot. Dans le cas d'une offre d'acquisition en bloc, le montant de cette offre devra être au moins égal à 500000€.

Ces terrains sont situés en zone UE du Plan local d'urbanisme (PLU). Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Urbanisme au 01 30 87 22 41 ou au 01 30 87 23 50.

Faire offre de prix à Monsieur le Président de la Semager, 16, rue de Pontoise - 78100 Saint-Germain-en-Laye, sous double enveloppe, la première mentionnant "Proposition d'acquisition terrains à bâtir" "Ne pas ouvrir", et la seconde contenant la proposition de prix.

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 1^{er} décembre 2006 avant 16h.

PRIX EN FOLIE !

Du 10 au 19 novembre

Les 6 jours Galeries...
l'occasion rêvée de profiter
de promotions exceptionnelles
sur les plus belles marques.

Ouverture exceptionnelle
samedi 11 novembre

www.co-galeries.com

Galeries
• saint •
Germain

horaires d'ouverture
mardi au samedi : 10h à 19h30
dimanche : 10h à 13h

13 rue de la Halle
91000 Saint-Germain-en-Laye

Parking des Coches

Par Armelle de Joybert
Maire adjoint



Ny Aina Robison et Rado Rajaonary,
le samedi 23 septembre.



Aude Peucelle et Xavier Clusan,
le samedi 23 septembre.

Par Roselle Cros
Premier maire adjoint



Chrystelle Patatas et Lyes Beniken,
le samedi 30 septembre.



Aelie Hernandez et Maurice Regnier,
le samedi 30 septembre.

Noces de diamant

Simone et Albert Vanlierde



Soixante ans de mariage ! Simone et Albert ont renouvelé leurs vœux, le samedi 28 octobre, devant Emmanuel Lamy. Ils s'étaient mariés le 26 octobre 1946. Il y a dix ans ils fêtaient déjà leurs noces d'Or à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Simone est née à Firmi (Aveyron), mais c'est à Saint-Germain-en-Laye que son histoire avec Albert a débuté et prospéré : des fiançailles, la naissance de quatre enfants et le mariage de trois d'entre eux. Albert est Saint-Germainois de naissance et fils de Saint-Germainois. Il a intégré la gendarmerie aveyronnaise à Firmi où il a fait connaissance de Simone. Après une carrière militaire et civile, Albert a pris sa retraite en 1977. Il a été plusieurs années porte-drapeau des Médailles militaires, puis vice-président et prend part aux activités du Souvenir Français et de l'Union nationale des combattants. Simone et Albert sont grands-parents quatorze fois et six fois arrière-grands-parents.

Gisèle et Janvier Isaffo



Gisèle et Janvier Isaffo ont fêté leurs noces de diamant le samedi 4 novembre. Ils ont été reçus par Emmanuel Lamy à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye. Leur mariage avait été célébré en 1946, à Suresnes.

Née à Puteaux, Gisèle rejoint très jeune le siège social du Crédit Lyonnais, mais elle s'arrête bientôt pour devenir mère au foyer, comme sa mère, à la naissance de son premier enfant, Daniel, en 1946. Gisèle se consacre alors à l'éducation de ses deux enfants. Saint-Germainois de cœur, les quarante ans de carrière professionnelle de Janvier au ministère de la Défense l'ont amené à vivre au quartier Gramont. Depuis sa retraite, en 1981, Janvier est impliqué dans l'organisation d'activités destinées aux Anciens. Gisèle et Janvier sont six fois grands-parents et bientôt cinq fois arrière-grands-parents.

Nécrologie

D^r Patrick Begin

Le D^r Patrick Begin est décédé le 18 octobre 2006 à Chamhourcy, commune où il résidait depuis un an.

Né dans le XVI^e arrondissement de Paris le 28 novembre 1945, Patrick Begin exerçait comme médecin à Saint-Germain-en-Laye depuis vingt-cinq ans, d'abord à l'hôpital, puis en ville et à la clinique

Louis-XIV. Docteur en pédiatrie, il était spécialisé dans la réanimation des nouveaux-nés pendant les accouchements difficiles.

Ses connaissances médicales, alliées à un réel sens des rapports humains, en faisaient un médecin très estimé.

Le D^r Begin a été inhumé au cimetière de Montmartre, à Paris, le lundi 23 octobre.

Le *Journal de Saint-Germain* présente ses condoléances à son épouse Catherine, à ses enfants et à sa famille.

Naissances

Côme Cavaro-Ponnelle.
Lucas Donzé.
Axel Robert.
Gauthier Foulon.

Décès

Maria Vanderhoeven,
veuve Mouton.
Georges Dodement.
Élise Délana, veuve Geeraerd.
Jean Ferré.
Henri Guillou.
Roger Artus.
Ingrid Hügel, épouse Vignaud.
Patrick Begin.
Madeleine Voisin, veuve Millot.
Geneviève Béry, veuve Barsotti.

Installations

Patricia Bastide

Psychomotricienne

a le plaisir de vous faire part
de son installation à :

75, rue de Pologne
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 34 51 08 84.

Michel Riscale

Pédiatre

a le plaisir de vous faire part
de son installation à :

La clinique Louis-XIV
4, place Louis-XIV
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 21 83 01.
Portable : 06 14 47 15 73.

Le Journal
de Saint-Germain
sur internet :

www.saintgermainenlaye.fr

MONCEAU FLEURS
www.monceaufleurs.com
à St Germain en Laye

LE SPECIALISTE DU DEUIL
Carnets et services spécialisés

- SERVICES DE COMPOSITIONS FLORALES
- SERVICES DE DEUIL DE CERCUEILS
- COURONNES, COURSES ET CIERGES
- COMPOSITIONS DE BLAGUES
- COURSES DE PLANTES
- LITRANSON

Plus de 100 ans d'expérience
Carnets de deuil de dimanche et de lundi jusqu'au journaux

78100

LES DÉMÉNAGEURS BASQUES

Déménagements et Garde-meubles



Siège social :
2, chemin de Seine - 78480 VERNEUIL-SUR-SEINE

Fax : 01 30 06 58 51

01 30 06 58 50

adresse internet : www.demenageursbasques.fr

Liaisons hebdomadaires Paris - Pays Basque

▲ Plus de places de stationnement pour les deux-roues dans le centre-ville de Saint-Germain-en-Laye ▲ La distribution des supports publicitaires dans le secteur sauvegardé ▲ Les traces de la présence de la famille des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye.

▲ La distribution des supports publicitaires

Un arrêté municipal interdisant le colportage des supports à caractère publicitaire en secteur sauvegardé, le journal *20 minutes* n'est plus distribué à l'entrée du RER.

Il s'agit pourtant d'un quotidien d'information, devenu important au fil des ans, qui est certes gratuit pour les lecteurs et compte des annonceurs.

J'ai noté par ailleurs que le vendredi 20 octobre, *Le Courrier des Yvelines* était, lui, distribué, comme tous les vendredis, depuis le printemps...

M. F. C.

Un arrêté municipal réglemente effectivement la distribution en secteur sauvegardé de Saint-Germain-en-Laye, un périmètre dans lequel se situe la gare du RER.

Certaines distributions sont pres-

que systématiquement jetées sur la voie publique; ce qui dégrade la qualité de notre environnement historique exceptionnel qui doit donc être protégé.

Pour résoudre ce problème, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a obtenu que les distributeurs s'engagent à respecter l'environnement en veillant au ramassage des documents distribués.

▲ Le stationnement des deux-roues dans le centre-ville

Compte tenu du nombre croissant de scooters qui circulent dans le centre-ville de Saint-Germain-en-Laye, le nombre de places de stationnement semble insuffisant.

Ne serait-il pas souhaitable de créer des places supplémentaires dans le secteur des rues des Coches, Au-Pain, de Paris et du Vieil-Abreu-

voir, en supprimant, par exemple, une ou deux places pour les voitures?

Ceci éviterait aux propriétaires de scooters de stationner sur les trottoirs, ce qui gêne les piétons et n'est d'ailleurs pas autorisé.

M. G. C.

Pour faciliter le stationnement des deux-roues dans le centre-ville, le parking souterrain, qui ouvrira prochainement place du Marché-Neuf, comportera plusieurs emplacements réservés aux deux-roues.

Par ailleurs, les périmètres autour de la gare du RER, où de nombreux emplacements sont déjà réservés au stationnement des deux-roues, et de la gare routière, seront réaménagés dans le cadre du Plan de déplacement urbain (PDU), actuellement à l'étude.

Ce plan prévoit notamment un accroissement très important de la capacité de stationnement des deux-roues en surface.

Sans attendre, un réaménagement du stationnement des deux-roues devant le RER va être mis en vigueur.

▲ La mémoire des Stuarts à Saint-Germain

Je prépare actuellement un doctorat à l'université de Notre-Dame, dans l'Indiana, aux États-Unis.

J'aimerais savoir où se situent les appartements de Jacques II à Saint-Germain-en-Laye.

Des étudiants de mon université viennent à Paris pour étudier les liens entre la France et l'Irlande (plus précisément entre Paris et Dublin). Certains aimeraient visiter Saint-Germain-en-Laye pour approfondir leurs études.

M^{me} J. A.

Jacques II a été accueilli pendant son exil à Saint-Germain-en-Laye par son cousin Louis XIV. Il a vécu au château avec sa famille jusqu'à sa mort en septembre 1701.

Il est enterré dans l'église qui est située en face du château. Sa dépouille se trouve dans le mausolée situé à droite en entrant dans l'église.

Les appartements des Stuarts ne sont plus visibles aujourd'hui, le château ayant été reconstruit, au XIX^e siècle, à la demande de Napoléon III, en un musée gallo-romain baptisé désormais musée d'Archéologie nationale.

Hormis le château et sa chapelle, d'autres lieux plus insolites gardent la mémoire des Stuarts. Ainsi l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve, situé rue des Louviers, est lié au souvenir des Stuarts.

Il a servi de cadre à l'éducation des jeunes filles des familles de la cour qui avaient suivi le roi dans son exil.



Aux abords de la gare du RER, de nombreux emplacements sont réservés au stationnement des deux-roues.

J'ai quitté Saint-Germain-en-Laye et je souhaite toujours suivre l'actualité de la ville.

Je m'abonne au Journal de Saint-Germain

■ Je désire recevoir **Le Journal de Saint-Germain** pendant **1 an soit 20 numéros au prix de 37,50€.**

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Ville _____
 Téléphone (facultatif) _____

■ Je joins mon règlement de **37,50€** par chèque postal ou bancaire à l'ordre du Trésor public et je l'adresse au Journal de Saint-Germain Service Abonnements - Hôtel de Ville - 16, rue de Pontoise - 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Signature _____

Conformément à la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant sur notre fichier.

Votre photo de Saint-Germain dans le journal!

Le Journal de Saint-Germain ouvre ses colonnes à ses lecteurs!
 Vous aimez Saint-Germain-en-Laye?
 Vous aimez photographier votre ville?

Alors, adressez une photo au *Journal de Saint-Germain* illustrant l'un des thèmes suivants :

- les Saint-Germainois
- les sports et les loisirs
- la nature et l'environnement
- une ville animée

Ces photos seront publiées dans le dernier numéro de l'année 2006. Pour être retenue, votre photo devra respecter des critères techniques (format JPEG, haute résolution 3 Mo maximum) et faire preuve d'une forte originalité, laissée à la libre appréciation de la rédaction.

Dans votre courrier électronique, n'oubliez pas de préciser votre prénom, votre nom, votre adresse, le site photographié et la date de la prise de vue.

Vous accompagnerez votre photo d'un titre de quelques mots et d'une courte légende. Vous avez jusqu'au dimanche 26 novembre 2006 pour écrire à l'adresse électronique suivante : photosjournal@saintgermainenlaye.fr

Frédéric LUBSZYNSKI, Courtier d'Assurances :



A votre service depuis 1977 à Saint-Germain-en-Laye*

Une équipe dévouée de 6 personnes pour vous écouter et répondre à vos besoins.

Un large choix de Compagnies d'Assurances pour vous proposer, en toute indépendance, un excellent rapport qualité/prix sur tous les types de contrats d'assurances.

Nous sommes présents à vos côtés surtout en cas de sinistre afin de défendre au mieux vos intérêts.

Nouveau ! Notre site web : www.cab-lub.fr et notre @mail : contact@cab-lub.fr

Pour nous contacter :

- Accueil général (auto, moto, habitation, santé) : **01 34 51 54 57**
- Assurance Vie, Assurance de Prêt, Risques Professionnels, Loyers Impayés : **01 30 61 04 99**

*3 et 6 rue Saint Pierre - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Garantie financière et assurance de responsabilité civile conformes aux articles L.531.1 et L.530.2 du Code des Assurances R.C. Versailles A 353 505 886

Artisans d'art

Ils restaurent pour nourrir le patrimoine

Artisans d'art qui restaurent les tableaux et les cadres anciens, Nathalie Rousselin et Brigitte Collantier sont deux femmes passionnées et passionnantes. Animées par une même passion pour l'histoire de la peinture, elles

accomplissent chaque jour des miracles dans leur atelier saint-germainois de la rue Danès-de-Montardat et de la rue Saint-Christophe en redonnant vie aux peintures abîmées qui leur sont confiées.

"L'objectif est de retrouver, dans la mesure du possible, l'état original du tableau, autrement dit, de respecter le peintre et sa peinture. Ce qui suppose de rester humble et de savoir où s'arrêter", soulignent d'emblée les deux artisans, qui poursuivent : "Il ne s'agit surtout pas de créer, de rénover ou de rajouter quelque chose au tableau."

L'usure du temps

La restauration exige une minutie et une précision quasiment chirurgicale. En outre, d'une peinture à l'autre, les effets du temps ne sont pas les mêmes. Le tra-

vail des artisans n'est donc jamais exactement le même.

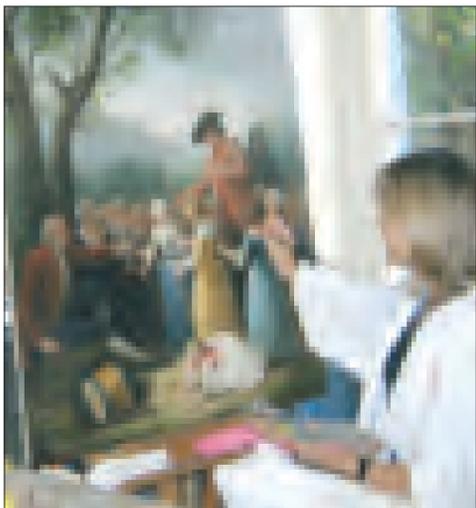
"Les œuvres d'art vieillissent et les tableaux n'échappent pas à cette usure du temps qui peut être accélérée par certaines pollutions, comme la fumée des cigarettes par exemple", rappelle Nathalie Rousselin.

"Le plus souvent, il faut donc les débarrasser de leurs salissures. Pour les décrasser, j'utilise une solution aqueuse que j'applique avec précaution à l'aide d'un coton."

"Les autres dommages principaux causés par le temps concernent notamment les vernis qui protègent la peinture et qui s'altèrent progressivement."

"Parfois, la couche picturale n'adhère plus et la peinture se décolle. Il faut aussi souvent retendre sur leur châssis les toiles gondolées, qui peuvent parfois être déchirées, voire trouées."

"Aux effets du temps s'ajoutent les accidents qui arrivent, notamment



Confier sa peinture à Brigitte Collantier permet de préserver le patrimoine que chacun veut transmettre.



Nathalie Rousselin travaille pour les particuliers et les commissaires priseurs; depuis 1998, elle est aussi experte auprès de la cour d'appel de Versailles.

lorsque les tableaux sont manipulés", précise Brigitte Collantier. "Pour réparer des trous, il faut incruster de la toile ou rentoiler purement et simplement avec une nouvelle toile de lin qui est collée sur l'ancienne, grâce à un mélange de cire et de résine ou de la colle à la farine, puis repassée au fer pour que l'amalgame entre les deux soit parfait."

"Il faut boucher les manques avec du stuc avant d'entamer les retouches qui, contrairement à une idée reçue, ne sont pas l'étape la plus délicate."

"Retoucher suppose évidemment d'avoir le sens des couleurs et de savoir dessiner", confirme Nathalie Rousselin. "Mais notre savoir-faire s'exprime plus en amont, dans la préparation de la toile. Je pense en particulier au décrassage et au dévernissage. Il faut trouver le bon solvant en fonction de la qualité du vernis afin de ne pas altérer la peinture du tableau par exemple."

"Avant d'effectuer les retouches, le choix des peintures est également très délicat. Les variétés à huile ou acryliques sont proscrites car irréversibles. Les pigments de couleurs doivent donc être dilués dans un vernis", renchérit Brigitte Collantier.

Même constat s'agissant des vernis de protection qui doivent être à l'alcool. S'ils sèchent vite et sont bon marché, les vernis acryliques sont irréversibles. Ils ne pourront plus être retirés; ce qui empêchera toute tentative de restauration future.



Il a fallu trois semaines de travail à Brigitte Collantier pour nettoyer, rentoiler, retoucher et redonner son aspect original à ce tableau d'Henri IV (une huile sur toile de 65 x 50 cm), qui avait déjà été restauré et daté du XVII^e siècle.



Découvrez des métiers passionnants

La ville de Saint-Germain compte de nombreux artisans d'art qui restaurent ou créent des œuvres et des objets d'art faisant partie de notre patrimoine.

Restaurateurs de tableaux et de cadres anciens, ébénistes, tapisiers, horlogers..., ils sont héritiers de savoir-faire divers et perpétuent des traditions artisanales que vous pouvez découvrir en poussant la porte de leur atelier.

• La Boutique d'Orfèvre

Restauration, orfèvrerie, joaillerie; 14, rue Ducastel (téléphone : 01 39 73 86 33).

• Galerie Kiroj

Atelier de restauration de laque; 14, rue des Joueries (téléphone : 01 30 61 00 91 / 01 30 61 00 72).

• Le bon temps / Simon Rousseau

Artisan horloger, restaurateur;

1, rue Danès-de-Montardat (tél. : 01 39 73 20 50).

• Atelier Anaïse Nolan

Reiure d'art, reiure classique et moderne. Restauration de livres anciens du XV^e à la BD; 8, rue Jouy-Boudonville (téléphone : 01 74 12 14 12 et 06 12 22 02 68).

• Marie-Pierre et Pierre Mogicato

Cannage et rempaillage de sièges; 2^{bis}, rue Wauthier (téléphone : 01 39 73 09 15).

• Jean-Louis Husson

Ébénisterie d'art : restauration de meubles anciens; 1, rue Saint-Christophe (tél. : 01 30 61 49 24).

• Arts et tableau / Nathalie Rousselin

Restauration de tableaux et de cadres anciens; 9, rue Saint-Christophe (tél. : 01 30 61 23 04).

• J.-P. Hapeau-Castanet

Encadreur d'art, ancien élève

des écoles Faidherbe et Boule. Restauration de cadres, tableaux et gravures; 9, rue Saint-Louis (tél. : 01 34 51 08 77).

• Atelier arts et décors / Patrice du Pouget

Décoration, tapisserie d'ameublement, peinture décorative et artistique; 25, rue Wauthier (tél. : 01 34 51 22 10).

• Le Temps retrouvé / Brigitte Collantier

Restauration de tableaux et de cadres anciens; 21, rue Danès-de-Montardat (tél. : 01 39 21 19 39).

• L'Échoppe d'Or

Joaillerie, bijouterie, créations; 11, rue André-Bonnenfant (tél. : 01 39 21 95 05).

• Patrick Layet Créations / L'Esprit du temps

Horlogerie; 21, rue du Vieil-Abreuvoir, à Saint-Germain-en-Laye (tél. : 01 34 51 55 23).

L'équipe RENAULT Saint-Germain-en-Laye vous accueille 6 jours sur 7 et vous propose :

- La vente de vos vieux véhicules d'occasion tous les modèles
- Les offres de location à long terme

- Les offres de location à court terme
- Les services de réparation et d'entretien

Techniques, fiables, sûres, Renault vous propose la même exigence pour ses modèles, sur les routes comme sur la piste.

Dts ADDE - Concessionnaire RENAULT

112, rue du Président Roosevelt - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - TEL. 01 39 73 52 64 - www.renault.com/saintgermain